Université d’Athènes

Département de Langue et Littérature Françaises

Textes à l’appui du cours

**Histoire sociale, politique et culturelle de la France au XXe siècle (1026)**

Enseignant : N.Manitakis

Mars 2023

Université d’Athènes

Département de Langue et Littérature Françaises

 **Histoire sociale, politique et culturelle de la France au XXe siècle (1026)**

Enseignant : N.Manitakis, manitaki@frl.uoa.gr,

1/3/2023

*Calendrier et thématique du cours*

**1/3 La Première Guerre Mondiale (1914-1918)**

Textes :J.P.Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette, p.12-15, 17, 18, 21 **/** S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.I, p.288-293

**8/3 Les traités de Paix. Les années 1920 : « question allemande », immigration, inflation**

Textes :J.P.Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette, p.28-31 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.I, p.392-408 / A.Prost, *Petite histoire de la France*, p.27

**15/3 Les années 1930 : crise économique, crise politique**

Textes :A. Prost, *Petite Histoire de France*, p.30-32 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.II, p.118-130

**22/3 Le Front Populaire (1936-1938)**

Textes . A. Prost, *Petite Histoire de France*, p.30-32 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.II, p.143-181

**29/3 Invasion, occupation, collaboration (1939-1944)**

Textes :J.P.Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette, p.65-76

**3/4 Résistance et Libération (1940-1946)**

Textes :J.P.Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette, p.59-63, 76-83 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.II, p.368-375 / P.Goetschel-B.Toucheboeuf, *La IVe République*, p.124-137

**24/4 Les guerres coloniales, la décolonisation et la IVe République (1946-1958)**

S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.II, p.655-659

**8/5 Les « Trente Glorieuses » 1945-1975 : la société française en mutation**

Textes : P.Goetschel-B.Toucheboeuf, *La IVe République*, p.346-356 / S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.204-211

**15/5 La Ve République. Le régime gaulliste (1958- 1974).**

Textes :S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.18-23, 280-303, 317-325 / P.Goetschel-B.Toucheboeuf, *La IVe République*, p.468-489

**22/5 Mai 1968 : la France dans la tourmente révolutionnaire**

Textes :S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.75-87 / Henri Weber, *Que reste-t-il de Mai 68 ?*, p.10-13

**29/5 Les années 1970 : politique libérale, crise économique. Les années 1980 : alternance socialiste, cohabitation, étatisme, libéralisme**

Textes :S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.400-401/ S.Bernstein-P.Milza, *Histoire de la France au XXe siècle*, vol.III, p.437-460, 474-482 /

Bibliographie

Université d’Athènes

Département de Langue et Littérature Françaises

 **Histoire sociale, politique et culturelle de la France au XXe siècle (1026)**

Enseignant : N.Manitakis – manitaki@frl.uoa.gr

 BIBLIOGRAPHIE

 Ouvrages de synthèse

Antoine Prost, *Petite histoire de la France. De la Belle Epoque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 20006

Nicolas Beaupré, *Les grandes guerres 1914-1945*, Paris, Belin, 2012

Serge Bernstein-Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. De 1900 à nos jours*, Paris, Perrin, 20092, 3 volumes

Jean-Paul Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette Supérieur, 2013

Georges Duby (éd.), *Histoire de la France. Des origines à nos jours*, Paris, 2009, 3e partie, chapitres 5-10.

Pascale Goetschel – Bénédicte Toucheboeuf, *La IVe République. La France de la Libération à 1958*, Paris, Livre de Poche, 20112

Michelle Zancarini-Fourenl - Christian Delacroix, *La France du temps présent. 1945-2005*, Paris, Belin, 2010

 Ouvrages spécifiques

André Nouschi-Maurice Agulhon, *La France de 1914 à 1940*, Paris, Nathan, 1974 (Bibl. Départ. Litt. Française : 944 0815 AguM f 1974)

Jean-Paul Brunet, *Histoire du Front Populaire (1934-1938)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991 (Bibl. Départ. Litt. Française : 944 0815 BruJ h 1991)

Jean Defrasne, *L’occupation allemande en France*, Paris, Presses Universitaires de France, 19932 (Bibl. Départ. Litt. Française : 944 0816 DefJ o 1991)

Robert O. Paxton, *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Editions du Seuil, 1997 (Bibl. Départ. Litt. Française : 944 0816 PaxR v/f BerC 1997)

Danièle Zéraffa-Dray, *Histoire de la France : d’une République à l’autre*, Paris, Hachette Supérieur, 1992 (Bibl. Départ. Litt. Française : 944 081 ZérD h 1992)

Michel Winock, *La fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques 1871-1968*, Paris, Editions du Seuil, 1995 (6 février 1934, 10 juillet 1940, 13 mai 1958, mai 1968) (Bibl. Départ. Litt. Française : 944 08 WinM f 1995)

Jacques Dalloz, *La France de la Libération*, Paris, Presses Universitaires de France, 19912 (Bibl. Départ. Litt. Française : 944 0816 DalJ f 1996)

 Dictionnaires historiques

Jean-Pierre Rioux-Jean François Sirinelli, *La France d’un siècle à l’autre 1914-2000. Dictionnaire critique*, Paris, Hachette Littérature, 1999 (Bibl. Départ. Litt. Française : 944 081 RioJ f 1999)

Jean-François Sirinelli (éd.), Dictionnaire de la vie politique française au XXe siècle, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. Quadrige, 2004 (Π 944 0803 SirJ d 1995)

 Biographies

Jean Lacouture, *Léon Blum*, Paris, Editions du Seuil, 1977 (Bibl. Départ. Litt. Française : 944 081 509 24 BluL LacJ 1979)

**Cours : La France et la Première Guerre Mondiale (1914-1918)**

Texte : Jean-Paul Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette Supérieur, 2013, p.12-14, 17-18, 22-23

**La France dans la guerre : les phases du conflit**

A. 1914 (septembre) : le vent de la défaite française

Le plan allemand (dit « Schlieffen ») prévoit une attaque par la Belgique afin d'envahir le nord de la France et, dans un mouvement tournant, prendre à revers les troupes françaises massées au nord-est et atteindre Paris. Du côté français, après des hésitations, le gros des troupes à l'est est destiné à attaquer l'Alsace et la Lorraine allemandes. On utilise surtout l'infanterie pour lancer des « offensives à outrance ». Ces opérations échouent au bout de trois semaines, devant la puissance de feu allemande (mitrailleuses, artillerie lourde). […]. Après l'échec des offensives allemandes […], le front de plus de 700 km se stabilise pour trois ans et demi : il décrit un « L » de la mer du Nord […], puis longe la frontière franco-allemande vers le sud-est jusqu'à la Suisse. Dès l'automne 1914, la guerre de mouvement fait place à une guerre de positions : le conflit durera. Au cours de ces mois les plus meurtriers de la guerre, 300 000 Français ont péri.

B. 1915-1916 : la stabilisation du front occidental

L'état-major français persiste pourtant à vouloir mener une guerre de mouvement : espérant créer une rupture dans le dispositif ennemi, il lance pendant deux ans et demi l'infanterie alliée à l'assaut des lignes adverses, après une forte « préparation d'artillerie » (bombardements). Mais il sous-estime les difficultés de la progression sur le terrain, qui laissent aux Allemands le temps d'apporter des troupes de réserve pour colmater la brèche : tant que la supériorité numérique alliée n'est pas écrasante, les tentatives de percée ne peuvent qu'échouer […].

Une variante de cette stratégie consiste à vouloir « user » l'adversaire en l'amenant à défendre à tout prix une position difficile à tenir, et en espérant lui infliger des pertes supérieures aux siennes et épuiser ses réserves. Telle apparaît la « bataille de Verdun », où le nouveau commandement allemand concentre ses efforts de février à juillet 1916. En vain : les positions prises par les Allemands sont reconquises d'octobre à décembre 1916 ; le nombre de victimes s'équilibre (160 000 alliés contre 140 000 Allemands). Pas plus à l'initiative des Allemands à Verdun qu'à celle des Alliés dans la Somme, la « guerre d'usure » n'a réussi. Simultanément, échouent les tentatives alliées pour ouvrir en 1915 un nouveau front dans les Balkans et secourir les Russes par les détroits des Dardanelles, puis les Serbes par un débarquement en Grèce à Salonique.

C. 1917 : l'année des doutes

L'indécision s'aggrave encore en 1917, qui voit l'allié russe en difficulté cesser le combat après la « révolution d'Octobre » (armistice de Brest-Litovsk) et l'Italie battue à Caporetto, tandis que les États-Unis entrent en guerre en avril. Dépourvus d'armée, ces derniers peuvent intervenir à moyen terme seulement. Dans l'immédiat, les forces allemandes, ramenées vers l'ouest, disposent encore d'une supériorité numérique. Or, c'est le moment que choisit le nouveau commandant en chef français des armées du nord et du nord-est, Nivelle, pour attaquer les positions allemandes (bataille du « chemin des Dames » : avril-mai 1917). Mal préparées, ces offensives se soldent par 60 000 morts en trois jours, pour un gain quasi nul. Des mutineries éclatent, signalées dans les deux tiers des régiments, surtout parmi les troupes appelées à monter en première ligne, mai-juin 1917. Mais ces troubles n'affectent pas plus de 40 000 personnes. L'état-major a beau incriminer la propagande pacifiste et la mauvaise influence de « l'arrière », les manifestations politiques des mutins sont rarissimes et le front immédiat n'est pas concerné par ces désobéissances. D'ailleurs, en mai, le gouvernement remplace Nivelle par le général qui a fait ses preuves à Verdun, Philippe Pétain. Ce dernier combine souplesse et fermeté : il cesse les offensives inconsidérées, améliore l'ordinaire des troupes, la fréquence des relèves et des permissions ; il fait arrêter et juger les meneurs : près de 3 500 sont condamnés, dont plus de 1 000 à des peines lourdes et 554 à mort (une cinquantaine au moins sont exécutés). Le calme revient rapidement, même si la lassitude des civils fait écho à celle des troupes et inquiète durablement les pouvoirs publics, affaiblis par des crises gouvernementales. Il faut attendre l'arrivée de Georges Clemenceau à la présidence du Conseil, en novembre, pour que le choix de la « guerre intégrale » soit pleinement assumé, en dépit d'une position militaire difficile.

D. 1918 : la reprise d'initiatives décisives

En effet, le commandant en chef allemand Ludendorff profite d'un rapport de forces encore favorable pour lancer quatre offensives de mars à juin 1918 : d'abord, au nord contre les Anglais, puis au centre contre les Français, qui n'ont pas adopté partout la stratégie défensive échelonnée en profondeur préconisée par Pétain. Cette reprise victorieuse de la guerre de mouvement dans les points faibles de l'adversaire conduit les Allemands à 60 km de Paris, soumise à leurs bombardements. [Mais] cette fois, l'appui décisif des avions, des chars et des Américains (un million de soldats), permet de poursuivre une contre-offensive ininterrompue en août et septembre : les Allemands se replient, évacuant la quasi-totalité du territoire français et le tiers occidental de la Belgique. L'armée [française] d'Orient contraint la Bulgarie à l'armistice en septembre et menace l'Autriche-Hongrie. […]. Le front allemand cède début novembre, des troubles révolutionnaires agitent le pays et l'empereur [allemand] Guillaume II s'enfuit: l'Allemagne, isolée, signe l'armistice le 11 novembre 1918 à Rethondes, dans le wagon de Foch et des Alliés. L'Allemagne doit livrer en gage un important matériel militaire et de transport, abandonner les territoires envahis, ainsi que l'Alsace-Lorraine, et retirer ses troupes au-delà de la rive droite du Rhin.

B. Le « front »

LES TRANCHÉES AU QUOTIDIEN

Les mots, même ceux des «écrivains combattants» H. Barbusse (Le Feu, 1916) ou R. Dorgelès (Les Croix de bois, 1919), peinent à décrire l'horreur des combats et l'inhumanité des moyens modernes de destruction : bombardements massifs des « préparations d'artillerie », mortiers à tir courbe pour atteindre les tranchées, grenades, mines, gaz asphyxiants (1915) et lance-flammes, engagement des chars (1916) et de l'aviation. En regard, le fantassin paraît bien frêle, surtout au début de la guerre, sans équipement adapté. Les tentatives de « percées », à l'assaut des barbelés, sous le feu des mitrailleuses, demeurent les plus sanglantes. Cependant, le quotidien est fait d'enlisement dans des tranchées précaires, surtout du côté français : froid, boue, saleté, lutte contre les rats et les poux, ravitaillements aléatoires, corvées, permissions insuffisantes. […]. Le haut commandement ne laisse en principe pas plus de quinze jours les troupes en première ligne. […].

**Les pertes**

LES DESTRUCTIONS

En 1919, l'appareil de production français est profondément désorganisé au Nord et à l'Est, régions à forte productivité. Les aires de combat demeurent impropres à l'agriculture, provisoirement ou définitivement (la « zone rouge » de Verdun). Par rapport à 1914, la production agricole chute de 60 % et la production industrielle de 30 % seulement, grâce à l'armement. […]. En fait, la production industrielle utile en temps de paix a été amputée de moitié : 10 000 usines anéanties, 200 puits de mines impraticables, matériel usé. Il faut refaire des milliers de kilomètres de routes, voies ferrées et canaux, remplacer les deux tiers de la marine marchande. L'habitat a été gravement atteint: 10 000 édifices publics et 350 000 maisons rasées ; des villes entières détruites (Verdun, Reims). […] le seul coût de remise en état des biens [a été estimé] à 34 milliards de francs. […]. Enfin, elle a fait perdre à la France, outre ses avoirs à l'étranger, beaucoup de ses clients traditionnels (Europe centrale, Amérique latine) au profit des « pays neufs ». Le produit national brut (PNB) français a diminué de moitié depuis 1913.

LA « SAIGNÉE » DÉMOGRAPHIQUE

Les militaires

La France figure parmi les grandes victimes de la guerre. Aux soldats français morts au combat s'ajoutent ceux décédés ensuite (insuffisances respiratoires liées aux gaz asphyxiants, blessures, infections...), soit en tout 1,3 million de tués et disparus (16,5 % des mobilisés). Ces derniers (7,8 millions) représentent plus des trois quarts de la population masculine en âge de se battre, auxquels il faut ajouter 600 000 soldats indigènes et 250 000 volontaires, dont 40 000 étrangers. L'effectif des combattants a toujours été compris entre 2,5 et 3 millions. […]. Enfin, 3 millions de soldats ont été blessés, dont 1 million subit une invalidité supérieure à 10 % : ces « gueules cassées » hanteront longtemps le pays.

Les civils

Les victimes civiles du conflit paraissent rares : 40 000 environ, à cause des bombardements sur les villes du Nord et de l'Est. Des décès supérieurs à la normale, liés à l'affaiblissement des organismes (restrictions sur les aliments et le chauffage, maladies), apparaissent chez les enfants, les vieillards et dans les départements occupés. En 1918-1920, l'épidémie de grippe espagnole, que la guerre aggrave sans en être la cause réelle, fait 150 000 victimes. Au total, 250 000 civils, directement ou indirectement, ont disparu à cause de la Première guerre mondiale.

Mais l'essentiel demeure les deux entailles symétriques, visibles depuis 1921 sur les pyramides des âges, représentant les enfants non nés entre 1914 et 1918, estimés à 1,4 million. Ces « classes creuses » (au sens strict) donneront forcément moins d'enfants et de soldats une fois parvenues à l'âge adulte, dans les années 1930.

Ainsi, globalement, la France dans ses frontières de 1914 a accumulé en 1918 un déficit démographique de 3 millions d'individus, par rapport à ce qu'aurait été sa population sans la guerre. De 39,8 millions d'habitants sur 87 départements en 1914, le pays passe à 38,7 millions en 1919, mais sur 90 départements; l'apport de 1,9 million d'Alsaciens-Lorrains ne suffit pas à compenser les pertes.

**Cours : La France dans les années 1920 : la « question allemande »**

Texte : Jean-Paul Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette Supérieur, 2013, p. 21, 28-31

Traité de Versailles

Clauses du traité de Versailles 9 (juin 1919) concernant la France

Clauses militaires :

* Armée allemande réduite à 100 000 hommes (soldats de métier)
* Livraison du matériel de guerre
* Interdiction des armes lourdes et de l'aviation
* Limitation de la flotte de guerre
* Démilitarisation de la rive gauche du Rhin et d'une bande de 50 km à l'est
* Garantie militaire des États-Unis et du Royaume-Uni à la France contre toute attaque allemande.

Clauses **territoriales :**

* Retour confirmé de l'Alsace-Lorraine à la France
* Allemagne amputée à l'Est (coupée en deux au profit de la Pologne) et au Nord
* Sarre placée pour quinze ans sous administration de la SDN (confiée à la France)
* Occupation de la rive gauche du Rhin pour quinze ans
* Colonies allemandes confisquées et confiées comme mandats de la SDN aux puissances coloniales, notamment à la France (Cameroun, Togo) et au Royaume-Uni

Clauses économiques :

* Paiement aux Alliés de « réparations », qu'une Commission devra évaluer
* Mines de charbon de la Sarre données à la France
* Livraisons de charbon, matériel de transport et machines.

La gloire

La France semble la principale bénéficiaire de la victoire : ses chefs militaires commandent les Alliés, son armée, alors la plus forte, occupe des positions dans toute l'Europe et au Proche-Orient, les négociations de paix se déroulent sur son sol. La IIIe République a tenu, alors que quatre Empires ont été mis à bas : le régime en sort consolidé. On déclare les vaincus - non sans excès - entièrement responsables de la guerre ; exclus des négociations, ils ne peuvent qu'approuver les traités de paix de la « banlieue parisienne » (Versailles, puis Saint-Germain, Neuilly, Trianon, Sèvres, avec chacun des alliés de l'Allemagne). Cette dernière a du mal à signer le traité de Versailles, considéré comme un « diktat » sur lequel les futurs gouvernements d'outre-Rhin se devront de revenir. Sa souveraineté est amoindrie par l'occupation, d'une part de son sol […] et par la commission chargée d'estimer les « réparations ». Les avantages obtenus par la France lui procurent en Allemagne et en Europe centrale une capacité d'intervention dont ses chefs d'entreprise pourraient tirer parti. Récupérant l'Alsace-Lorraine, elle dispose d'une riche région industrielle bien équipée par les Allemands. [...]. Enfin, les livraisons allemandes facilitent la reconstruction.

**Affaiblir l'Allemagne**

LA FAIRE PAYER : LES « RÉPARATIONS »

N'ayant plus les moyens de financer une armée imposante et une reconstruction coûteuse, la France compte le faire aux dépens de l'Allemagne, mais mêle deux politiques, financière et sécuritaire, sans comprendre leur incompatibilité.

Le traité de Versailles juge l'Allemagne « responsable de tous les dommages ». Au terme de pénibles tractations, la « commission des réparations » fixe en 1921 à 132 milliards de marks-or le montant des réparations allemandes. La France devrait en recevoir la moitié sous forme de versements en argent ou en nature (charbon, acier) […]. Ainsi, Paris pourrait progressivement rembourser ses dettes de guerre, aux États-Unis (19 milliards de francs-or) et au Royaume-Uni (14 milliards). Mais seule une Allemagne reconstruite économiquement peut régler une telle somme, équivalente à plusieurs années du revenu national. Or la France, qui lie le remboursement des dettes interalliées aux réparations, exige des paiements rapides. Profitant de l'hostilité croissante des Britanniques à la politique française, la République de Weimar manifeste sa mauvaise volonté [...].

[…]. Son successeur Poincaré veut maintenir les 132 milliards, mais les obtenir par la négociation. Devant le refus [allemand de payer], il décide d'occuper, comme « gage productif », la région minière et industrielle allemande de la Ruhr en janvier 1923. Les armées française et belge forcent les ouvriers rhénans à travailler pour assurer le paiement. Certains milieux politiques et militaires français encouragent même l'autonomie de la Rhénanie. Le gouvernement et les syndicats allemands ripostent en organisant grèves et « résistance passive » de la population. […]. Sous la pression financière internationale soumettant le franc à une spéculation à la baisse, la France doit se retirer en 1924-1925. La détente de la seconde moitié des années 1920 conduit à alléger les réparations allemandes : plan Dawes en 1924 prévoyant des paiements croissants sur cinq ans, puis plan Young en 1929.

DIMINUER SA PUISSANCE ET L'ISOLER

En 1918, la France veut imposer à l'Allemagne une stricte « politique d'exécution » des traités : amputer son territoire, limiter son armée, diminuer son industrie lourde, obtenir sa garantie du respect des frontières (Alsace-Lorraine), interdire l’Anschluss (annexion de l'Autriche par l'Allemagne), voire démembrer le pays (Rhénanie). […].

B. Les illusions de la « sécurité collective » durant les années 1920

[…] [La France se trouve de plus en plus isolée en 1923-1924] : du statut d'agressée pendant la guerre, elle devient un pays belliciste. Une telle image, entretenue par les presses allemande et anglo-saxonne, lui fait perdre le soutien de ses anciens alliés. Accepter le plan Dawes signifie reconnaître cet état de fait. Président du Conseil en 1924 et ministre des Affaires étrangères, le leader du Cartel des gauches, Edouard Herriot, ne peut qu'assumer une telle position, imposant d'évacuer la Ruhr, de reconsidérer, sans illusion, l'attitude vis-à-vis de l'Allemagne. Le circuit financier mis en place en 1924 facilite la détente.

L'ESPRIT DE GENÈVE

L'injection de capitaux américains en Europe et la croissance contribuent au déclin provisoire des courants révolutionnaires ou ultranationalistes. Cela facilite la venue au pouvoir de modérés, tels Briand (ministre des Affaires étrangères français de 1925 à 1932) ou Stresemann (son homologue allemand de 1923 à 1929). Le premier par idéalisme raisonné (contenir l'inévitable montée en puissance de l'Allemagne), le second par pragmatisme (agrandir son pays vers l'est, par la négociation), souhaitent normaliser les rapports franco-allemands. Au pacte de Locarno (1925), l'Allemagne reconnaît ses frontières occidentales, moyennant les garanties italienne et anglaise à la France. Suivent l'entrée de l'Allemagne à la Société Des Nations (S.D.N.) en 1926 et, avec le paiement des réparations, l'évacuation précoce de la rive gauche du Rhin par les Alliés en 1930, ainsi que des accords économiques. Le compromis s'avère plus efficace que la stricte application des traités.

Prévue dans le quatorzième point de la déclaration de Wilson, […] la SDN naît à la conférence de la Paix (1919). Incluse dans tous les traités de paix, la SDN siège à Genève à partir de 1920. Ses 32 États fondateurs ont enregistré la défection des États-Unis, mais aussi l'arrivée de 13 États, neutres pour la plupart - l'URSS n'y entrera qu'en 1934. Bien que visant à assurer la paix par la résolution négociée des conflits, la SDN ne peut mettre en œuvre une véritable « sécurité collective » : pas de moyens militaires, juste d'hypothétiques sanctions économiques.

Cependant, par le règlement de litiges (Sarre), par son action en faveur des réfugiés ou des minorités et son soutien économique à l'Europe orientale, la SDN, où les Français pèsent, mérite mieux que son image d'impuissance. […]. Toutefois, l'absence des puissances américaine et russe pèse sur l'avenir de la SDN. Aussi Briand, « apôtre de la paix », multiplie-t-il les contacts avec le secrétaire d'État américain Kellogg pour insérer les États-Unis dans un système de garanties : 60 pays adhèrent au pacte Briand-Kellogg (août 1928) qui déclare la guerre « hors la loi » et connaît un grand retentissement. Briand, appuyé par un courant paneuropéen, propose en 1929 de créer une fédération entre les États d'Europe, à même d'éviter son déclin - thème alors répandu chez les intellectuels - et de résoudre les conflits potentiels (minorités nationales). Ce projet avorte devant la vigueur des sentiments nationalistes.

**Cours : Les années 1930 : crise économique, crise politique**

Textes : Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. II, p. 118, 120-121, 124, 129

Antoine Prost, *Petite Histoire de la France. De la Belle Epoque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2000, p. 30-32

**La crise économique**

Une crise tardive

L'économie française est donc atteinte par la crise mondiale de surproduction que précipite le krach boursier de Wall Street (jeudi noir, 24 octobre 1929), mais qu'annonçait la baisse des prix mondiaux depuis la fin de 1928. À la fin de 1929, la crise est très violente à l'étranger. L'Allemagne et l'Angleterre ont plus d'un million de chômeurs. La France est touchée plus tard. La production industrielle se maintient jusqu'au milieu de 1930, et la crise commence vraiment à l'automne de cette année. [...]. La production industrielle recule fortement en 1932. […].

Pourtant, cette crise ne provoque pas en France les drames qu'on voit à l’étranger. Le chômage reste limité : moins de 900 000 chômeurs au plus dur de la crise. Le chômage partiel a été plus important. [….]. Malgré une assez bonne résistance des salaires horaires, les gains hebdomadaires des ouvriers ont diminué de 12,5% en moyenne. Mais les prix de détail et le coût de la vie ont diminué beaucoup plus encore (25 %), si bien que, paradoxalement le pouvoir d’achat des ouvriers aurait plutôt augmenté pendant la crise. L'opinion n'a pas conscience des limites de la crise. Elle voit la baisse de l’activité et des salaires, mais non celle des prix de détail.

Une crise longue

Plus tardive et moins sévère qu'à l'étranger la crise est en France beaucoup plus longue. […]. La France a du mal à sortir de la crise. Cela s'explique en partie par les mêmes causes que la moindre gravité de la crise [sous-investissements, consommation réduite].

**Crise politique**

Le temps des Ligues

Les ligues ne constituent certes pas un phénomène nouveau dans la vie politique française. Dès la fin XIXe siècle, elles ont été la forme privilégiée d'expression politique du courant nationaliste et, dans les années vingt, le retour au pouvoir de la gauche et le prestige dont jouit le fascisme italien entraînent une prolifération des mouvements d'action directe. Si durant la période où la droite gouverne, c'est-à-dire jusqu'en 1932, les ligues antérieures (*Action française*, *Jeunesses patriotes*) vivotent sans connaître une audience, on constate qu'à partir de 1932, le retour de la gauche au pouvoir [1932-1934] et la crise économique stimulent l'activité des ligues, d'autant que la droite classique se garde bien de négliger l'appui qu'elles peuvent lui apporter pour se débarrasser de la majorité radicale et socialiste. [Ces ligues comprennent, hormis l’*Action française* et les *Jeunesses Patriotes* : la *Ligue des Croix-de-Feu* du colonel de la Roque, le *Francisme*, et la *Solidarité Française*].

Ces ligues des années trente ont-elles représenté la française du fascisme […] ? On voit bien en quoi les similitudes entre fascismes peuvent constituer des arguments pour étayer cette thèse : une clientèle qui se recrute dans la masse des mécontents et des insatisfaits, aigris par les déceptions de l’après-guerre et la crise économique ; une volonté de donner un coup d'arrêt à une situation jugée comme celle de décadence nationale en dotant le pays d'un régime fort et dynamique, capable de gouverner efficacement ; des organisations aux structures paramilitaires, pratiquant le culte du chef charismatique ; une volonté d'action directe aux limites de la légalité, obtenue en faisant appel aux masses qu'on invite à manifester dans la rue. Comme telles, on conviendra que les ligues françaises ont, en raison de situations de crise proches dans tous pays de l'Europe occidentale, une origine commune: celle des mouvements fascistes et de leurs membres, ainsi que leurs réactions voisines de celles d'une base qui, en Allemagne ou en Italie, a accepté le fascisme.

Mais le problème est précisément qu'en France, en dépit de l'existence de cette clientèle potentielle, aucun mouvement fasciste digne de ce nom n'a vu le jour. Les petits groupes qui se réclament du fascisme, comme le *Francisme* ou la *Solidarité française*, n'ont que des effectifs insignifiants et les grandes organisations, comme les *Jeunesses patriotes* ou les *Croix-de-Feu*, professent un nationalisme traditionnel, proche du bonapartisme et non du fascisme. Aussi, si les historiens français qui se sont penchés sur la question admettent volontiers l'existence en France d'un «fascisme diffus» marqué par la présence de phénomènes d'antiparlementarisme, d'aspiration à un pouvoir fort, de goût les parades paramilitaires, de volontarisme dans l'action politique, de propension à l'action directe, ils contestent que l'ensemble de ces éléments constitue un fascisme. [...]. Reprenant les données antérieures, Pierre Milza […] conclut lui aussi à l'impossibilité d'assimiler les ligues à un fascisme français. L'explication de cette non-acclimatation du fascisme en France résiderait dans la profondeur d'une culture politique républicaine et démocratique qui imprègne l'esprit public [..]. Au total, la culture politique républicaine paraît avoir efficacement préservé la France de la tentation du fascisme, les ligues servant d'exutoire au désir d'efficacité que suscitent les difficultés du parlementarisme et la crise économique. [...]

La crise du 6 février 1934

C'est en se servant de ce prétexte que, le 6 février les ligues de droite invitent leurs adhérents à se rassembler devant la Chambre le jour même où le président Conseil se présente devant elle afin d'obtenir sa confiance. L'*Action française*, la *Solidarité française*, les *Jeunesses patriotes*, les *Croix-de-Feu* invitent les Parisiens à se réunir sur les Champs Elysées, afin de descendre vers la Concorde pour gagner le Palais-Bourbon. [La manifestation] commence vers 17 heures et très vite se sont des heurts entre les forces de l'ordre qui barrent le pont de la Concorde pour interdire l'accès du Palais Bourbon [siège de l’Assemblée] aux manifestants. Vers 20 heures sont tombés les premiers coups de feu, dont l'origine reste douteuse. En tout cas, à partir de ce moment, la manifestation tourne à l'émeute […]. Le bilan s'établira à 15 morts (dont 14 parmi les manifestants) et à 1435 blessés. Dès le lendemain, cette agitation sanglante donne lieu à deux interprétations opposées. Pour la presse de droite et les partis de l'extrême droite, un pouvoir corrompu a sciemment fait massacrer d'honnêtes citoyens et des Anciens Combattants qui venaient clamer leur indignation. Pour la gauche, au contraire, le 6 février est un coup d’état fasciste, l'équivalent français de la « Marche sur Rome » [par Mussolini et les fascistes italiens] ou de la prise de pouvoir par Hitler et, contre le fasciste, il importe de réagir. [Mais la signification du 6 février serait plutôt autre]. Celui-ci n'est pas un complot fasciste contre le régime, mais une conjuration de la droite qui a laissé sciemment se développer l'agitation des ligues, afin de pouvoir renverser la majorité de gauche en place depuis 1932 et revenir au pouvoir à la faveur de l'émeute. Au soir du 6 février, ce scénario paraît avoir échoué.

**Cours : Le Front Populaire au pouvoir (1936-1938)**

Source : Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. II, p.153-182

[Formé à partir de 1934, à la suite des émeutes antiparlementaires menées par les Ligues d’extrême droite, le *Front Populaire* fut une coalition politique, constituée de partis de gauche (socialistes et communistes) et du parti radical. Une coalition dont le but était de défendre la République contre la « menace fasciste ». En avril-mai 1936, le *Front populaire* gagna les élections].

 Dès le lendemain des élections de 1936, Léon Blum revendique pour les socialistes la direction du gouvernent de *Front populaire*. […]. Les élections de 1936 réalisent un des cas de figure envisagés par Léon Blum, celui où la SFIO [*Section Française de l’Internationale Ouvrière* – *Parti socialiste*] serait la principale force d'une majorité de gauche dans laquelle les partis marxistes ne disposeraient pas à eux seuls une prépondérance. Dans ce cas, avait de longue date affirmé Léon Blum, il s'agirait, non d'établir le socialisme en France, mais d'exercer le pouvoir dans le cadre structures sociales existantes. [...]. Ainsi se trouvent fixés les caractères de l'expérience Blum, qui n'est nullement une expérience socialiste, mais une expérience de gestion sociale du régime capitalisme S'il n'est aucunement question de faire la révolution, par conséquent, il n'en reste pas moins que c'est dans un climat révolutionnaire que Léon Blum arrive au pouvoir.

En effet, depuis la mi-mai [1936], une vague de grèves d’une ampleur sans précédent s'étend dans le pays. Parti des usines d'aviation, le mouvement fait rapidement tache huile et gagne tous les types d'activité et toutes les régions. Après les industries, les magasins et même un certain nombre d'exploitations agricoles sont touchées. Or, ce qui fait la spécificité des grèves de mai et juin 1936 (car le mouvement continue en juin), c'est à la fois leur ampleur inusitée (elles concernent plus de deux millions travailleurs) et la forme particulière qu'elles revêtent : ce sont des grèves avec occupation des locaux, procédé que certains observateurs considèrent comme constituant une volonté d'atteinte à la propriété privée. En effet, en occupant les entreprises, les ouvriers mettent en cause l’autorité des patrons. En entretenant le matériel, ils paraissent prendre en main l'instrument de travail. On conçoit donc que les grèves de juin 1936 aient été considérées par toute une partie de l'opinion, […] comme une tentative de révolution sociale partie de la base et destinée à pousser le gouvernement Blum dans la voie de cette transformation des structures sociales que le président du Conseil déclarait ne pas envisager. [...].

Les travaux historiques conduits sur les grèves de juin 1936 n'ont pas discerné dans le mouvement de véritable volonté révolutionnaire organisée, mais un ensemble complexe de motivations allant de la volonté d’empêcher un lock-out patronal après les grèves du 1er mai dans certaines entreprises à l'intention de faciliter nationalisation des usines d'aviation en passant par des revendications sur les salaires et les conditions de travail et par la simple imitation d'un mouvement qui gagne progressivement les entreprises voisines. Par ailleurs, il est avéré que si certains militants révolutionnaires ont pu jouer un rôle dans le déclenchement des grèves, les syndicats n'y sont pour rien et que, le plus souvent, la grève revêt un caractère spontané, la C.G.T. [*Confédération Générale du Travail – organisation syndicale*] tentant après coup de l'encadrer. Enfin, les observateurs ont longuement insisté sur le caractère joyeux revêtu par ces grèves, sur leur allure de fête populaire qui exclue toute volonté de haine et de bouleversement, mais témoigne de l'attente et de l'espérance d'un monde ouvrier qui attend du premier gouvernement à direction socialiste de l'histoire française une modification radicale de ses conditions de travail et de vie. [...].

Les grandes espérances de l'été 1936

Compte tenu de la gravité de la crise sociale, le gouvernement est amené dans un premier temps à prendre des mesures nécessaires pour mettre fin à la vague de grèves. Il est d'ailleurs pressé d'agir par le Comité des Forges [patronat] qui lui demande d'arbitrer le conflit et par la CGT [syndicalistes], inquiète de l'extension d'un mouvement qu'elle ne parvient guère à contrôler. Mais il est bien évident pour Léon Blum que la solution passe par une reprise économique qui résoudrait le malaise social dont souffre le monde ouvrier. [Le gouvernement de Léon Blum] considère donc que c'est en accroissant le pouvoir d'achat des plus pauvres que s'opérera la relance qu'il préconise. Par ailleurs, décidé à lutter contre la plaie du chômage, il juge que la solution réside dans la diminution du temps de travail qui libérera des postes et permettra la reprise de l'embauche. C'est dans cette perspective qu'entre juin et juillet 1936 le gouvernement prend ou encourage toute une série de mesures destinées à la mise en œuvre de cette politique.

Il s'agit en premier lieu des Accords Matignon, signés entre la CGT et l'organisation patronale, la *Confédération générale de la production française*, réunies à l'initiative du gouvernement au siège de la présidence du Conseil. Par l'accord signé en juin 1936 sont décidées des augmentations de salaires de 12 % en moyenne, la signature de conventions collectives, l'élection de délégués du personnel dans les entreprises et la liberté d'exercice du droit syndical. En échange, la CGT s'engage à ce que soit mis fin aux occupations d'entreprises. Décision que la centrale syndicale aura le plus grand mal à mettre en œuvre, en dépit de l'insistance de ses cadres et de l'intervention dirigeant communiste Maurice Thorez, qui, encouragea les ouvriers à reprendre le travail, déclare : «Il faut savoir terminer une grève dès que satisfaction a été obtenue.» Toutefois, ce n'est pas avant la première quinzaine de juillet que le mouvement cesse, d'ailleurs progressivement.

Les Accords Matignon sont complétés par deux lois votées au Parlement en juillet 1936 et qui ont, elles aussi, pour objet de combattre la crise, tout en améliorant le sort des ouvriers. L'une donne pour la première fois en France deux semaines de congés payés aux ouvriers. L'autre fixe à 40 heures au maximum la durée de la semaine de travail, sans diminution de salaire, ce qui, dans l'esprit du gouvernement, devrait diminuer le chômage en permettant l'embauche de nouveaux salariés afin de maintenir la production. [...]

Un gouvernement affronté à des oppositions violentes

L'arrivée au pouvoir du *Front populaire* provoque dans la presse d'extrême droite un déferlement de haine. Celle-ci prend avant tout la forme de l'antisémitisme. Le fait que le président du Conseil [Premier Ministre] soit juif, qu'un certain nombre de membres des cabinets ministériels soient également de confession Israelite conduit la presse d'extrême droite à lancer une violente campagne antisémite […]. Cette même presse s'en prend avec violence à certains ministres contre lesquels elle n'hésite pas à user de la calomnie. […].

Le déploiement d'antisémitisme ou les calomnies répandues contre certains ministres donnent une idée de la violence des oppositions au *Front populaire*. Sans aller jusqu'à ces excès, la droite combattait avec détermination le gouvernement, en jouant sur le puissant levier de l'anti-communisme. La thématique anticommuniste se met en place fin juin 1936 avec les grèves qui culminent alors. Contre toute vraisemblance, les grèves sont considérées comme le résultat d'un complot du parti communiste qui s'efforcerait ainsi de déborder le gouvernement. […].

 Les difficultés de la politique étrangère et le problème de la guerre d’Espagne

[…] L'antagonisme entre pacifisme et antifascisme va éclater au grand jour, lorsque va se poser le premier problème concret que doit affronter le gouvernement en politique étrangère, la guerre d'Espagne. Lorsqu’en juillet 1936, les troupes du Maroc espagnol sous la direction du général Franco se soulèvent contre le gouvernement légal de la République espagnole (dirigée elle aussi par un ministère de Front populaire), le premier réflexe du président du Conseil est de répondre favorablement à la demande d'aide militaire formulée par le gouvernement de Madrid. Du matériel militaire, et en particulier des avions sont envoyés en Espagne. […]. Cette aide déchaîne la colère de la droite et de l'extrême droite qui accusent le gouvernement de méditer une intervention de la France dans la guerre civile espagnole et accusent le président du Conseil [Premier Ministre] de faire le jeu du parti communiste contre le vœu de la majorité des Français. La violence de la réaction est telle que certains n'hésitent pas à menacer le gouvernement d'un soulèvement populaire, s'il persiste dans ses intentions. En même temps, les ministres radicaux du gouvernement […] font connaître l'opposition majoritaire de leur parti à toute intervention en Espagne. [..]. Devant toutes ces difficultés, Blum propose alors aux puissances européennes un pacte de non-intervention dans la guerre d'Espagne, celui-ci est signé en août 1936 par la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne, ces puissances s'engageant à n'aider aucune des parties en présence. En fait, seule la Grande-Bretagne respecte rigoureusement le pacte, l'Italie et l'Allemagne aidant massivement le général Franco en armes, en matériel et en hommes, des «volontaires» issus de ces deux pays combattant aux côtés des nationalistes. Quant à la France, elle laisse filtrer à travers la frontière des Pyrénées quelques armes et surtout les volontaires des «Brigades internationales».

Contre la politique officielle de non-intervention se dresse une opposition de gauche, conduite par le parti communiste, qui lance une grande campagne dans le pays destinée à contraindre le gouvernement de Front populaire à aider la République espagnole. Sur le thème «Des canons, des avions pour l'Espagne!», les communistes entraînent à leur suite l'aile gauche du parti socialiste. […]. Toutefois la déception des communistes et des partisans de l'intervention en Espagne, si elle sape la confiance d'une partie de la gauche dans le gouvernement Blum, elle est cependant insuffisante pour expliquer l'échec de l'expérience gouvernementale. Celle-ci résulte des erreurs du gouvernement sur le plan économique et social.

L'échec économique du gouvernement Blum.

Un des objectifs fondamentaux du *Front populaire* était, on l'a vu, la lutte contre la crise économique et sa victoire électorale trouve son explication la plus convaincante dans l'espoir des électeurs, voire les méthodes nouvelles préconisées par les socialistes pour sortir le pays du marasme. Les premières mesures prises durant l'été 1936 par le gouvernement Léon Blum ont été pour cette raison, accueillies avec satisfaction par la grande partie des Français […]. A l'exception de la loi des 40 heures qui suscite des réserves importantes […], elles sont d'ailleurs votées sans difficulté par les deux Chambres [Chambre des Députés et Senat]. Toutefois, la politique économique Léon Blum ne peut réussir que si elle ne suscite pas l’hostilité des milieux d’affaires, la confiance des porteurs de capitaux constituant un ressort fondamental dans le cadre de l'économie libérale.

Or, deux phénomènes différents vont se conjuguer pour conduire à l'échec la politique économique du *Front populaire* : d'une part, l'hostilité du monde des affaires ; d'autre part, les effets économiquement pervers d'un certain nombre de mesures prises par le gouvernement. Sur ce point, les choix opérés pour résoudre la crise au profit du monde ouvrier supposaient que le patronat paie les frais de l'opération. De fait, les hausses de salaires décidées par les accords Matignon, la loi sur les congés payés, celle des 40 heures se soldent par un accroissement des coûts salariaux généralement estimé à 30 % environ. Si le patronat a cédé, c'est bien entendu en raison de l’occupation des usines qu'il importait de faire cesser, mais aussi parce que le gouvernement n'avait nullement l'intention d'employer la manière forte pour faire rentrer les choses dans l'ordre. Dès lors, il est clair que les milieux d'affaires jugent qu'ils sont en présence d’un gouvernement qui leur est hostile et dont ils attendent avec impatience qu'il quitte le pouvoir. Cette absence de confiance des milieux d'affaires dans le gouvernement se solde [par une fuite de capitaux vers l’étranger]. [...].

Toutefois, il est évident que cette fuite des capitaux n'a pas pour seule explication l'hostilité politique des porteurs de capitaux au gouvernement Léon Blum. La stagnation de la production et la hausse des prix constituent également des éléments qui rendent compte de la situation. […].

 Si le retournement du patronat est le plus spectaculaire et le plus dangereux pour le pouvoir, il s'accompagne également d'autres motifs de mécontentement au sein des classes moyennes. Les rentiers dont le capital s'est trouvé rogné par la dévaluation de 1936 expriment une profonde amertume de l'amputation de leur fortune et considèrent que le gouvernement a trahi leur confiance. Il n'est pas jusqu'aux fonctionnaires, cependant majoritairement gagnés au *Front populaire* pour des raisons idéologiques, qui ne constatent que leurs revenus réels, relativement épargnés par la crise […] se détériorent, au contraire, rapidement, du fait de l'inflation qui se développe durant l'été 1936 […]. Si bien que, pour des raisons diverses, la plus grande partie des classes moyennes se considère comme lésée par les effets de la politique gouvernementale dès l'automne 1936. La déception de ces groupes est une aubaine pour l'opposition qui y trouve l'appoint nécessaire pour combattre le gouvernement. C'est ce retournement des classes moyennes, renforçant considérablement l'opposition au Front populaire, qui rend compte de la chute du gouvernement [de Léon Blum en 1938].

Ainsi l'expérience inaugurée dans l'espoir en juin 1936 échoue-t-elle au milieu d'une déception généralisée un an plus tard. Le *Front populaire* n'a pas été cette solution à la crise française que ses électeurs espéraient. Si la mémoire de gauche conserve le souvenir de «l'embellie» de l'été 1936, l'analyse de l'histoire du premier gouvernement de *Front populaire* révèle que l'échec tient aux ambiguïtés et aux contradictions qui condamnent à l'impuissance la coalition des gauches. On a vu que les contradictions entre pacifisme et antifascisme n'ont cessé de planer sur la politique gouvernementale. Il en va de même pour ce qui est de la solution de la crise. Entre les communistes, qui proposent de «faire payer les riches», et les socialistes, qui préconisent de réformes de structure dont les radicaux ne veulent à aucun prix, ces derniers qui ne parviennent pas à faire prendre en compte par un gouvernement obnubilé par la considération des problèmes ouvriers les intérêts des classes moyennes, aucune politique cohérente n'est possible.

**Cours : La France et la Deuxième guerre mondiale : invasion, occupation, collaboration**

**L’invasion allemande**

Texte : Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. II, p.293-305

La « drôle de guerre », 1939-1940

[La France a déclaré la guerre à l'Allemagne en septembre 1939]. Toutefois, si la guerre est déclarée, les opérations ne sont nullement engagées. Venues «au secours de la Pologne», les armées françaises ne quittent pas le territoire national et laissent les troupes du IIIe Reich écraser en trois semaines l'alliée à laquelle on avait promis protection. [...].  C'est la stratégie mis en place par l’état-major français, toute entière inspirée du souvenir de la Première Guerre mondiale, correspondant d’ailleurs à l’état d’esprit de l’opinion publique. Nul ne veut revoir les sanglantes et vaines offensives de 1914, avec les risques politiques qu’elles comportent (mutineries ou révolution). Et c'est pourquoi les plans français se placent dans l'hypothèse d'une guerre longue permise par une stratégie défensive qui contiendrait l'ennemi dans un premier temps. Plutôt que les boueuses et inconfortables tranchées de 1914-1918, on a envisagé un ensemble de fortifications de béton, soigneusement aménagées pour offrir une résistance imparable aux offensives ennemies, la ligne Maginot. Cette ligne court de la frontière suisse à la forêt des Ardennes, mais s'arrête à ce niveau, l'état-major français ayant décrété les Ardennes «infranchissables aux chars». Plus au nord, face à la frontière belge, il n'a pas été jugé opportun de prolonger les fortifications, ce pays étant, sinon allié (il s'est déclaré neutre en 1936), du moins ami. Mais le souvenir de 1914 et de l'invasion par la Belgique reste présent aux esprits des militaires. Si l'ennemi tente un mouvement de débordement de la ligne Maginot par le nord, le gros des troupes françaises se portera en Belgique, voire aux Pays-Bas. Toutes les précautions étant ainsi prises pour faire échec aux offensives allemandes et contenir l'ennemi, la France compte sur le temps pour que l'adversaire s'use dans de vaines et sanglantes attaques, pendant que le potentiel des Alliés se renforcera grâce à l'appui des immenses empires anglais et français et, espère-t-on, grâce à l'aide des Etats-Unis comme durant la Première Guerre mondiale. Aussi la France en guerre depuis le 3 septembre 1939 ne combat-elle pas jusqu'en mai 1940. Cette période de conflit sans opérations, les Français ont donné le nom de «drôle de guerre».

La débâcle, juin 1940

Le 10 mai 1940, les troupes [allemandes] attaquent en Belgique et aux Pays-Bas. [...] Les armées franco-anglaises du nord font alors mouvement pour arrêter l'invasion. Pendant que se déroule cette manœuvre, les Panzerdivisionen [unités allemandes de chars], déjouant les prévisions des stratèges français, traversent la forêt des Ardennes [...]. Par la brèche ainsi ouverte s'engouffrent les troupes motorisées allemandes qui opèrent un gigantesque mouvement [...]. Les troupes franco-anglaises sont prises dans une gigantesque nasse, que les Allemands résorbent peu à peu. Sous le feu des canons allemands et sous les bombardements, la flotte britannique parvient à embarquer pour l'Angleterre les 200 000 hommes du corps expéditionnaire anglais et 130 000 Français, dans la hâte et l'improvisation. Le 4 juin, la prise de Dunkerque signifie pratiquement la perte par les Français de la «bataille de France». Dès le lendemain [juin 1940], les troupes allemandes passent à l'offensive vers le sud [...]. Malgré des combats héroïques, mais sporadiques, l'armée française fuit en désordre, sans parvenir à se regrouper.

L’exode

La fuite éperdue des populations vers le sud pour échapper à l'étreinte allemande est, en effet, un autre aspect de la débâcle qui atteint la France en ces mois de mai et juin 1940. [...]. A partir de juin, l'invasion allemande précipite dans un exode désordonné, accru par la désorganisation des chemins de fer et l'encombrement des routes par les convois militaires en retraite, les populations du nord. Opéré dans le plus grand désordre, dans la panique des raids de l'aviation allemande, puis italienne après le 10 juin 1940, au milieu des rumeurs incontrôlables et des fausses nouvelles qui se répandent, « l'exode » donne une image lamentable, mais exacte, de l'effondrement français de 1940. Fin juin, environ six millions de Français sont sur les routes, couchant dans des abris précaires, se nourrissant au hasard des possibilités, vagabonds désorientés victimes de la plus lourde défaite que la France ait connue dans son histoire.

Les causes de la défaite

Les raisons de cette écrasante défaite ont fait l'objet, sur le moment et par la suite, de polémiques politiques. [Le maréchal Pétain l’a attribué à l'impréparation de la France à l’infériorité en hommes, en armes, en matériel des troupes alliées par rapport aux Allemands, jetant la responsabilité à la gauche, notamment au gouvernement du Front Populaire]. [...]. Cette argumentation n'est plus guère retenue aujourd'hui par les historiens. D'abord parce que le gouvernement du Front populaire a consenti un effort exceptionnel en matière d'augmentation des crédits militaires [...]. Ensuite parce que toutes les études comparatives faites sur les forces en présence en 1939-1940 montrent que la prétendue infériorité française est un leurre surtout si on ajoute les forces de l'Angleterre.

L'infériorité numérique globale ne saurait donc être retenue. Les historiens sont aujourd'hui d'accord pour considérer que la cause essentielle de la défaite réside dans l'infériorité stratégique de l'état-major français. Celui-ci a choisi une guerre uniquement défensive fondée sur le postulat que l'ennemi ne pourrait percer les défenses françaises. Or, la stratégie allemande est toute entière fondée sur l'idée de rupture du front. Pour cela, elle privilégie l'instrument de la rupture, le couple chars-aviation, constitué en unités autonomes, en force de frappe concentrée en un point du front et ouvrant la brèche par laquelle s'engouffrera l'infanterie motorisée. C'est cette stratégie, jointe à l'erreur d'appréciation sur les défenses naturelles constituées par les Ardennes, qui prend à contre-pied des généraux français qui ont conçu une guerre statique et qui se montrent incapables de réagir au déroulement d'opérations différentes de celles qu'ils ont prévues. Mais les généraux, vaincus, maîtres du pouvoir au moment de la défaite vont, bien entendu, se laver de toute responsabilité dans celle-ci et faire payer au régime républicain le prix de leur impéritie.

**La collaboration : le régime de Vichy, 1940-1944**

La fin de la IIIe République

La débâcle militaire de la France va aussi revêtir les traits d'une débâcle politique. [...]. En juin [1940], l'Allemagne fait connaître ses conditions d'armistice qui sont draconiennes : l'armée française est réduite à 100000 hommes et les soldats qui ont déposé les armes sont considérés comme prisonniers jusqu'à la paix; toute fabrication de matériel de guerre est interdite et le matériel existant livré à l'Allemagne; les navires français devront être désarmés sous contrôle allemand dans leurs ports de temps de paix; le territoire français est occupé au nord et à l'ouest d'une ligne de démarcation et la France s'engage à payer les frais d'occupation. […] L'armistice avec l'Allemagne [a été] signé […] dans la clairière de Rethondes qui avait vu la signature de l'armistice par les Allemands le 11 novembre 1918.

Mais les hommes qui détiennent désormais le pouvoir n'entendent pas que cet effondrement inattendu soit sans conséquences politiques. Nostalgiques de l'Ancien Régime, […] déçus du parlementarisme qu'ils accusent d'avoir entravé leur action […], naturellement hostiles à la République par leurs idées ou leur milieu comme Philippe Pétain lui-même, ils jugent le moment venu de régler leur compte à la IIIe République […]. [Députés et sénateurs ont été convoqués à Vichy et soumis à des pressions pour accorder tous les pouvoirs aux seules mains de Philippe Pétain, afin de promulguer une nouvelle Constitution. Sur 666 votants, 569 parlementaires ont appuyé cette option et seuls 80 députés s’y opposèrent à ce qui correspondait à la mort légale de la IIIe République]. [Ainsi] la défaite débouche sur la mort de la IIIe République, assassinat sciemment voulu par les hommes de Vichy, mais ratifié par des parlementaires désemparés qui, sous le coup du traumatisme qu'ils viennent de subir, font confiance au «vainqueur de Verdun».

L’instauration du régime collaborationniste et autoritaire de Vichy

[Philippe Pétain institua un nouveau régime qui prit le nom d'«Etat français», mettant en place une forme de dictature personnelle. Pétain s'autoproclama «chef de l'Etat français» et s'attribua les pouvoirs exécutif et législatif […]. Sans être supprimés (ils ne le seront qu'en juillet 1942), le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés sine die. […]. [La très grande majorité des Français lui font confiance pour les protéger de l'ennemi et conduire la patrie dans les voies les plus favorables pour elle. Le véritable culte qui s'élabore autour du Maréchal dont tous les foyers affichent le portrait, dont on vend des bustes, des médailles, des recueils de discours […] atteste de la vigueur des liens directs qui se sont établis entre le «guide» et la majorité de la communauté nationale.

L'ambition de Pétain est de régénérer la France en provoquant une «Révolution nationale». [Les devises adoptées par le nouveau régime, « Travail-Famille-Patrie » et « La France aux Français », en disent long sur le caractère de la « Révolution Nationale ». Le nouveau régime professait notamment un centralisme autoritaire et le corporatisme, à savoir l’organisation des professions par elles-mêmes, s’inspirait des principes du catholicisme et valorisait la famille et l’enfant, son idéal étant les familles nombreuses et les femmes au foyer].

Xénophobie et antisémitisme

Régime de réaction, la Révolution nationale entend d'abord prendre le contre-pied des valeurs et des pratiques qui avaient été celles de la IIIe République. Rejetant la tradition qui faisait de la France une terre d'asile pour les étrangers en difficulté politique et économique, elle va s'appliquer à mettre en pratique le mot d'ordre lancé par la droite nationaliste et extrémiste des années trente : «La France aux Français.» Les conséquences de ce nationalisme étroit sont multiples : internement des étrangers dans les camps de concentration et remise aux Allemands des immigrés antinazis, révision des naturalisations prononcées depuis 1927 (date d'une loi facilitant les procédures d'acquisition de la nationalité française) qui aboutit à la dénaturalisation de 15 000 Français ainsi rendus apatrides […] et surtout politique antisémite appliquée systématiquement et avec ardeur. Devançant les désirs des Allemands, Vichy promulgue en 1940 et en 1941, deux «statuts» des Juifs qui s'expliquent à la fois par l'antisémitisme de certains dirigeants de Vichy (soutenus par le Maréchal) et par le désir du gouvernement de préserver la souveraineté française, en prenant lui-même des mesures sans se les laisser imposer par les Allemands. Mais ces statuts s'inspirent […] des réglementations allemandes en la matière. Bien que l'antisémitisme français se veuille national et non racial, c'est un critère racial qui est retenu pour la définition des Juifs (ceux qui ont plus de deux grands-parents juifs et pratiquent la religion juive, ceux qui ont trois grands-parents juifs ou encore ceux qui ont deux grands-parents juifs et sont mariés à une personne ayant elle-même deux grands-parents juifs). Ceux qui tombent sous le coup de cette définition sont exclus de toute fonction leur permettant d'exercer autorité et influence (fonctions électives, fonction publique, cinéma, théâtre, radio, enseignement) et voient leur accès à l'université et aux professions libérales limité par un numerus clausus. Enfin une loi de juillet 1941 prévoit «l'aryanisation» des entreprises juives, les propriétaires se trouvant spoliés et des «administrateurs provisoires» étant chargés de les gérer (ce qui constituera une source de fructueux profits). Un recensement des Juifs est ordonné et, en 1942, on décide d'apposer la mention «Juif» sur la carte d'identité, toutes mesures qui faciliteront plus tard leur arrestation et leur déportation. Pour appliquer cette législation discriminatoire est créé, en mars 1941, un «Commissariat aux Questions juives». […].

Si les Juifs sont les premières victimes de la politique discriminatoire de Vichy […], les autres groupes constituant ce que Maurras appelait «l'Anti-France» ne sont pas épargnés. [Le régime vichyste a également visé : les étrangers, les francs-maçons et les républicains. Il a essayé d’encadrer la société, notamment la jeunesse et il a mis en place un puissant appareil de propagande, afin de diffuser dans l'opinion les thèmes de la Révolution nationale].

Le régime de Vichy : un régime fasciste ?

Il reste à examiner la nature du régime dont nous avons décrit le fonctionnement. Est-on en présence d'un fascisme à la française ou d'un régime autoritaire répressif? Jusqu'en 1942, la réponse généralement donnée admet plutôt la seconde hypothèse. On remarque que le régime n'a ni idéologie officielle et homogène, ni parti unique […], ni pratique totalitaire pour la mettre en œuvre […]. Vichy apparaît ainsi plutôt comme un régime réactionnaire, s'efforçant, à la faveur du traumatisme subi par les Français et de l'extrême popularité de son chef, de persuader la population du bien-fondé des principes de redressement qu'il entend appliquer. [Si des historiens soulignent souvent] le caractère non fasciste du régime de Vichy, [il convient toutefois de nuancer] ce point de vue en remarquant que le rejet de la démocratie, la personnalisation du pouvoir, le fondement charismatique de celui-ci, l'unanimisme exigé de l'opinion, le zèle épurateur, l’appareil répressif et policier rapprochent Vichy des Etats fascistes. […].

**L’occupation 1940-1944**

Le poids de l'occupation

[La France occupée est divisée en deux zones : au nord et à l’ouest, le territoire est administré par les militaires Allemands ; au sud, le pays est gouverné par le régime de Pétain, l’Etat de Vichy. En principe, l'autorité de Vichy s'exerce sur l’ensemble du territoire français]. L’administration, la police, les responsables français continuent à gérer la vie quotidienne. Les lois de Vichy s'appliquent comme en zone non occupée. Mais l'exercice de cette souveraineté est soumise au bon vouloir des autorités allemandes et le veto de l'occupant s'impose aux décisions de Vichy ou à l'action de ses agents et fonctionnaires. Au contraire, en zone sud, la présence militaire allemande n'est pas visible et Vichy conserve les aspects extérieurs de la souveraineté. Les pressions allemandes ne sont pas moindres, compte tenu des atouts dont dispose l'occupant, mais elles s'exercent sur le gouvernement et non directement sur la population.

Le poids de l'occupation n'est pas seulement militaire, il est aussi économique. Il prend d'abord un aspect financier. En application des clauses de la convention d'armistice qui prévoient que les frais d'entretien des troupes d'occupation seront à la charge de la France, l'Allemagne impose une exorbitante indemnité de guerre (400 millions de francs par jour). A ces prélèvements directs s'ajoutent toute une série d'autres ponctions financières, réquisitions d'or, prises de guerre, achats non soldés faits par les Allemands en France, cession forcée de participations d'entreprises françaises en France ou à l'étranger. Au total, on évalue à 700 milliards le total des sommes ainsi prélevées par l'occupant. Le gouvernement de Vichy est, bien entendu, incapable de faire face à ces exigences à partir des revenus […] de l'Etat et il doit faire appel pour satisfaire l'Allemagne à la planche à billets, ce qui a pour résultat d'engendrer une gigantesque inflation qui pèsera sur le destin du pays bien après la guerre. Les prélèvements allemands ne sont pas uniquement financiers. Ils portent également sur la production. On estime que 12 à 17 % de la production agricole française ont été expédiés en Allemagne, réduisant d'autant les disponibilités alimentaires de la France […]. Le prélèvement porte enfin sur les produits industriels, charbon, électricité, minerais, produits fabriqués, avec pour effet direct une pénurie de ces mêmes produits qui font désormais l'objet d'un rationnement en France. On prendra la mesure de l'importance de ce véritable pillage de l'industrie française par l'occupant en indiquant que plusieurs industries (bâtiment, automobile, ciment, textile, caoutchouc) travaillent principalement pour l'Allemagne. […]. Enfin, à ces prélèvements sur l'économie française, il faut ajouter la ponction sur la main-d'œuvre, mise au service de l'économie allemande, au détriment des besoins nationaux. A divers titres (prisonniers de guerre, travailleurs volontaires, déportés du travail après 1942, ouvriers réquisitionnés en France), entre 1 600 000 Français (fin 1941) et 2 600 000 (été 1944) travaillent au service de l’Allemagne. […].

A l'occupation militaire et à la sujétion politique qui s'ensuit, aux prélèvements économiques générateurs de pénurie, s'ajoute enfin la répression exercée par les Allemands, avec l'aide des collaborateurs, mais aussi des autorités de Vichy qui, de plus ou moins bonne grâce, mettent l'administration et la police au service des Allemands. Trois catégories paient à cette répression le tribut le plus lourd : les Juifs, les communistes et les résistants. Entre 200 000 et 250 000 personnes ont été appréhendées ; une partie d'entre elles ont été déportées en Allemagne et un grand nombre n'en sont pas revenues. A ces arrestations qui s'opèrent sur une grande échelle à partir de 1942 s'ajoutent, à partir de l'été 1941, les exécutions d'otages qui feront 30 000 victimes. Cet aspect de la répression prend, à mesure que la guerre se développe et que l'action de la Résistance s'amplifie sur le plan militaire, un caractère de plus en plus collectif, les représailles atteignant la population civile. A partir de 1944, cette répression prend un caractère sauvage, exécution de prisonniers pris au hasard dans les prisons […] pour répondre à des attentats commis contre les chefs de la Gestapo en 1944 […]. Le souvenir le plus horrible reste le massacre d'Oradour-sur-Glane en juin 1944 où, pour punir la population du harcèlement dont sont victimes les soldats allemands de la division *Das Reich* en route pour le front de Normandie, les hommes du village sont fusillés et les femmes et les enfants brûlés dans l'église […].

Un élément spécifique de cette répression est la répression raciale. Elle frappe surtout les Juifs (et les Tziganes) et représente l'aspect français de la politique raciale nazie. En zone occupée, elle est mise en œuvre par les Allemands avec l'aide de l'administration de Vichy […]. Mais en zone sud, elle est le fait d'initiatives propres au gouvernement du Maréchal. La première grande rafle des Juifs en zone nord a lieu en mai 1941. Mais c'est à partir de 1942 avec la mise en œuvre par les Allemands de la «solution finale du problème juif» que commence la grande vague d'arrestations et de déportations. Les 16 et 17 juillet 1942 a lieu la «rafle du vel'd'Hiv' (vélodrome d’Hiver)»: la police française arrête 13 000 Juifs qui seront parqués au vélodrome d'Hiver avant d'être conduits au camp de Drancy, puis livrés aux Allemands et déportés. En février 1943, c'est le gouvernement de Vichy qui prend l'initiative d'une nouvelle rafle qui n'épargne, ni les enfants, ni les vieillards. Au total, ce sont quelque 75 000 déportés «raciaux» qui connaîtront les camps allemands, dont la plupart ne reviendront pas, morts de faim ou d'épuisement, assassinés dans les chambres à gaz, leurs corps brûlés dans les fours crématoires.

La vie quotidienne des Français sous l'occupation

Comment les Français vivent-ils au quotidien ces conditions difficiles? Pour la masse des Français, le poids de l'occupation se traduit d'abord en termes de difficultés quotidiennes et, avant tout, de restrictions. Dans une société encore largement dominée par le problème de la satisfaction des besoins fondamentaux (la nourriture, le chauffage, le vêtement), la pénurie se fait lourdement sentir et obsède les Français, contraints de faire preuve d'ingéniosité pour assurer une vie quotidienne, dont la trame est tissée d'une foule de petites difficultés. Dès l'été 1940, on commence à établir un rationnement général des denrées. Tous les produits alimentaires sont progressivement rationnés, mais aussi les vêtements, les chaussures, le chauffage. […]. Chaque Français reçoit des tickets de rationnement qu'il doit échanger contre les produits correspondants, lorsque les magasins sont approvisionnés. Les rations diffèrent d'ailleurs selon les catégories concernées. […]. Si les restrictions alimentaires sont les plus quotidiennement subies, le rationnement s'étend aussi aux vêtements, aux chaussures, au papier, au carburant, au caoutchouc, etc. Le moindre objet devient précieux et les Français doivent déployer des trésors de patience et d'ingéniosité pour pouvoir survivre.

Cette pénurie est évidemment inégalement répartie. La pénurie alimentaire touche surtout les villes. A la campagne, l’autoconsommation paysanne s'accroît […]. L'opinion publique telle qu'on la perçoit est majoritairement fidèle au Maréchal. Mais il s'agit, d'un maréchalisme passif, sentimental, qui s'adresse à la personne du chef de l'Etat plus qu'à sa politique. Il est en outre largement fondé sur la croyance que le Maréchal joue double jeu, et s'accompagne d'une vive hostilité à l'Allemagne, et d’une sympathie croissante pour l'Angleterre et les Etats-Unis. […] . Enfin, seule une mince minorité (au plus quelques dizaines de milliers de personnes) adhérera à la collaboration active. Il est vrai qu'en face, le groupe des Résistants n'est pas beaucoup plus fourni (tout au moins jusqu'à l'extrême veille de la Libération) et qu'il serait sans doute erronée de penser qu'il dépasse à ce moment 200 000 individus actifs, engagés dans la lutte politique ou militaire contre l'occupant. Faut-il pour autant considérer la grande majorité des Français (la presque unanimité devrait-on dire) comme attentiste? Sans doute pas. Obsédés par la solution des innombrables difficultés de la vie quotidienne, sentimentalement attachés à la personne de Pétain, ils attendent avec espoir la victoire des Alliés et la Libération. Leur appréciation envers la Résistance est complexe. Certains applaudissent aux coups qu'elle porte à l'occupant, mais sans que cette approbation, d'ailleurs croissante, les pousse à sauter le pas de l'illégalité pour aller plus loin dans leur soutien. D'autres […] jugent sans indulgence l'action des maquis après 1943, voyant en eux des marginaux qui constituent une menace pour les biens et les personnes ou de dangereux révolutionnaires noyautés par les communistes. […]. On a donc une population globalement antiallemande, très hostile à la collaboration, réservée envers la résistance intérieure, de plus en plus attentive à l'action du général de Gaulle, mais faisant avant tout confiance aux Alliés pour la libérer du joug nazi. […].

La radicalisation du régime de Vichy et l'échec de la Révolution nationale

C'est à partir du printemps 1941 que le régime de Vichy perçoit les premiers signes de la désaffectation des Français. Les conditions de la vie quotidienne avec la multiplication des pénuries sont pour beaucoup dans cette désaffectation. Mais il s'y ajoute les effets de la contrainte politique. L'abolition de la liberté de pensée, la lecture d'une presse aux ordres indisposent. Les arrestations ne touchent encore massivement que les communistes et les gaullistes, mais les internements de Juifs, sans provoquer de protestations massives, conduisent un certain nombre de Français à s'interroger sur le régime. En 1942, 50 000 Français sont emprisonnés et 30 000 internés dans les camps de concentration. En zone sud, la police de Vichy pourchasse communistes, gaullistes, syndicalistes et, bientôt, parlementaires de la IIIe République. Les oppositions entre Français se durcissent et les premiers actes d'une guerre civile larvée sont accomplis. [A mesure que le mouvement de résistance se renforce, apparaît le cycle attentats-répression]. Cette radicalisation dresse contre l'occupant une grande partie de l'opinion française qui, désormais, admet de plus en plus mal l'action des journaux et des organisations qui ont une attitude pro-allemande et l'attitude de Vichy à l'égard de l'occupant.[…]. Les mouvements de résistance, jusqu'alors embryonnaires, se développent et leurs tracts et la presse clandestine font connaître aux Français leur existence et leurs objectifs. Enfin, […] la résistance communiste, bientôt suivie des autres organisations, passe à l'action directe contre l'ennemi.

Pour tenter d'arrêter cette dégradation et reprendre en main une situation qui lui échappe, le maréchal Pétain ne voit de recours que dans un raidissement politique. II s'engage ainsi dans un processus de radicalisation qui va couper plus de plus profondément le régime de l’opinion publique. [Le régime s’engage de plus en plus dans la «collaboration »]. Mais avec elle, le régime de Vichy, de plus en plus discrédité dans l'opinion par sa politique autoritaire et répressive, perd tout espoir de convaincre les Français et apparaît comme étroitement lié aux nazis. C'est donc entre l'été 1941 et le printemps 1942 que se trouve consacré l'échec de la Révolution nationale. La collaboration domine désormais la vie du régime.

La collaboration avec l’occupant allemand a pris trois principales formes. La collaboration économique. Un certain nombre d'entreprises françaises participé à l'économie allemande, dégageant d'importants profits. Certains patrons français l’ont fait volontairement. D'autres après avoir subi des pressions ou des menaces. Il y a eu aussi la collaboration idéologique. Des admirateurs français du fascisme ou du nazisme ont soutenu l’occupant et lui ont offert leurs services. Des écrivains et des journalistes ont exalté le fascisme et ont produit des discours antidémocratiques, anticommunistes et antisémites. Le collaborationnisme, selon des évaluations concordantes, ne dépasse pas 40 000 ou 50 000 personnes actives. Il s’agit ainsi d’une tendance ultra-minoritaire dans une population où la sympathie pour la Résistance et les Alliés est incomparablement plus importante. Enfin, il y a aussi collaboration d'Etat, pratiqué par le gouvernement de Vichy]. Celle-ci est cependant bien davantage que la simple constatation des inévitables rapports entre l'occupant et les autorités d'un pays occupé. Il s'agit d'une politique délibérée fondée sur un postulat que l'avenir révélera faux : la certitude de la victoire allemande et, par conséquent, la nécessité d'y adapter la politique française afin d'obtenir un traité de paix relativement favorable. [Le but de Vichy est de préserver la souveraineté française et nullement de se faire l'auxiliaire du Reich. Il s'agit de défendre les intérêts français dans la future Europe allemande]. Cependant, Dqrl’occupant allemand se refuse à considérer l'Etat croupion issu de sa victoire militaire de 1940 comme un partenaire égal. Son but est de l'exploiter sans contrepartie. [...]. Dans ces conditions, et malgré les intentions initiales de Vichy, la collaboration est un marché de dupes où Pétain et son gouvernement ne cessent de mener des combats d'arrière-garde, tout en se laissant entraîner par les Allemands toujours plus loin qu'ils ne l'auraient souhaité, jusqu'à la vassalisation complète.

**Cours : Résistance et Libération 1940-1946**

**La Résistance**

Des résistants à la Résistance

Texte : Jean-Paul Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette Supérieur, 2013, p.76-81

[Les motivations de résistants] apparaissent multiples : sursaut patriotique rejetant l'humiliation de la déroute pour les premiers, révolte idéologique et humaniste contre les fascismes de la part de communistes, socialistes, libéraux ou chrétiens, refus de travailler pour l'Allemagne ou de s'y rendre (réfractaires au STO [Service du Travail Obligatoire]), indignation devant la répression de l'occupant et de ses sbires... En conséquence, les résistants appartiennent à toutes les catégories sociales, à tous les partis démocratiques ou toutes les confessions, même si les ruraux y sont proportionnellement moins nombreux que les citadins, les paysans que les ouvriers. Globalement, la masse des résistants penche plutôt à gauche, tandis que leurs cadres appartiennent aux classes dirigeantes, dans un large spectre politique allant des nationalistes conservateurs aux communistes [..]. Le passage du refus individuel à l'organisation collective prend du temps et se pose en termes différents selon que l'on se trouve ou non sur le sol français, et à quel endroit. Naissent ainsi au moins deux grands courants, l'un à l'extérieur, la « France libre », l'autre à l'intérieur du territoire, qui ne se reconnaissent que fort lentement.

De Gaulle et la « France Libre » (1940-1944)

Légitimé par les Britanniques mais pas par les Américains, [..] le « premier des résistants » [Charles De Gaulle] manque singulièrement de moyens. […]. L'appel du 18 juin, peu entendu, était avant tout destiné aux militaires français. Or, sur les dizaines de milliers encore présents en Angleterre, moins de 10 000 répondent favorablement durant l'été 1940. Pourtant, Churchill, reconnaissant de Gaulle « chef des Français libres », lui permet de disposer de troupes autonomes : les FFL (Forces françaises libres, plus tard la « France combattante »), fortes de 40 000 hommes début 1941, sont engagées en Libye. […]. Sa prétention à incarner seul la légitimité du pays et son caractère autoritaire, initialement conservateur, suscitent maintes difficultés, non seulement avec les Alliés, mais aussi avec la Résistance intérieure, qu'il méconnaît. Il faut attendre début 1942 pour que s'établissent des contacts, par l'intermédiaire de l'ancien préfet Jean Moulin. La Résistance en métropole a besoin de l'aide, jusque-là parcimonieuse, des Alliés et d'un interlocuteur privilégié avec eux, qui ne saurait être que le « premier résistant ». Parallèlement, de Gaulle doit jouer de cette reconnaissance pour peser [avec les autres Alliés], ce qui le conduit à promouvoir la démocratie, accepter des réformes économiques et sociales et intégrer dans sa perspective politique mouvements de résistants et partis. [C’est à Alger que] naît en 3 juin 1943 le *Comité français de libération nationale* (CFLN), incarnation de la souveraineté française. […]. Le 3 juin 1944, le CFLN devient le *Gouvernement provisoire de la République française* [GPRF], présidé par de Gaulle, qui rétablit la légalité républicaine le 9 août 1944.

La lente unification de la Résistance intérieure (1940-1944)

Actes isolés au départ en raison du choc de la défaite et de la désorganisation sociale, les protestations et les actions contre l'occupant se structurent progressivement sous diverses formes ; filières d'évasion (Espagne. Bretagne) pour les prisonniers de guerre en fuite, les aviateurs tombés lors des opérations de parachutage d'armes, les résistants « brûlés », les suspects, les Juifs ou les réfractaires, fourniture de faux papiers, opérations de renseignement et de transmission d'informations (radio), propagande patriotique ou politique, sabotages des moyens de communication, voire attentats et actions armées contre les troupes ou personnalités allemandes...

On peut distinguer trois types d’organisations résistantes :

- le réseau, groupement secret et cloisonné d'un nombre restreint, du moins au départ, de membres ayant des objectifs précis : renseignement pour Londres sur les plans de défense allemands, sabotages professionnels, etc.

- le mouvement, association plus large visant à conquérir l'opinion par la distribution de tracts ou de journaux clandestins, l'organisation de manifestations publiques (commémoration de fêtes nationales) ... Ainsi sont fondés fin 1940 *Libération-Nord*, *Ceux de la Libération* (CDLL), *Ceux de la Résistance* (CDLR), *Combat*, *Libération-Sud*, *Francs-Tireurs* et autres.

- le maquis, regroupement militaire dans des zones reculées (forêts, massifs montagneux) destiné à abriter les réfractaires du STO et, éventuellement, livrer des combats ; ces derniers tournent quelquefois au désastre devant l'action conjointe de l'armée allemande et de la Milice (plateaux du Vercors, en mars et juin 1944), mais contribuent parfois, lorsque les rapports de force s'avèrent plus favorables, à la libération de régions entières avant la venue des Alliés [...].

Les autres modalités de Résistance

Elles vont de la complicité plus ou moins active, jamais anodine (ignorer, prévenir, transporter, nourrir, recueillir...), à la reconstitution d'une force militaire à partir du reste des troupes d'armistice, en passant par une opposition « intellectuelle » qui s'exprime […] dans la publication d'œuvres dissidentes (*Le Silence de la mer* de Vercors 1942 aux éditions de Minuit). Les femmes, bien que très minoritaires dans l'effectif (guère plus de 15%) et surtout la direction des mouvements, jouent un rôle aujourd'hui reconnu, notamment par leur activité quotidienne [...].

La position des communistes

[Après l’attaque de l’Allemagne à l’URSS en juin 1941, les communistes s’engagent activement à la résistance. Le Parti Communiste Français (PCF) accoutumé à une certaine clandestinité, disposant de militants dévoués et efficaces, parfois aguerris dans les *Brigades internationales* au moment de la guerre d'Espagne, contribue à renforcer la Résistance. [...] Il met en place en mai 1941 un *Front national de lutte pour l'indépendance de la France* destiné à regrouper tous les résistants de l'intérieur, sans distinction de couleur politique, mais contrôlé par l'appareil du PCF. Son bras armé est constitué des *Francs-tireurs et partisans français* (FTPF). Le PCF est plus enclin à une action urbaine immédiate (assassinats de militaires allemands, sabotages) ; mais cette stratégie, au demeurant peu efficace à court terme, trouble l'opinion qui a peur des représailles nazies et inquiète aussi les autres mouvements, qui préfèrent rester autonomes. Il n'empêche que, localement, l'influence communiste grandit dans la Résistance intérieure, surtout après 1942.

Les difficultés extrêmes des résistants

Elles ont des causes externes (isolement, faiblesse des moyens, délation, persécution menée par la Gestapo, la SS ou la Milice, aveux sous la torture), comme internes (inexpérience de la clandestinité, imprudences, trahisons, inimitiés personnelles ou politiques, surtout parmi la première génération de résistants, divergences tactiques). Ainsi, certains privilégient la propagande destinée à informer et à encourager la population, tandis que d'autres estiment ce point secondaire, préférant nourrir la lutte des armées alliées. Un autre clivage sépare ceux, vite accusés de mollesse, qui préfèrent attendre le débarquement allié, de ceux (communistes notamment) qui souhaitent en découdre plus vite avec l'ennemi et ses auxiliaires français, par des actions préparant une grande mobilisation populaire. Des querelles de pouvoir divisent les chefs de la Résistance intérieure […]. En outre, ils admettent fort bien de Gaulle en tant que « symbole », mais refusent de lui être subordonnés.

L'unification de la Résistance intérieure

Les divergences de vues ne vont pas bloquer ce processus, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays (Yougoslavie, Grèce), source de guerres civiles. Bon gré, mal gré, l'accord se fait autour de la lutte contre l'occupant et d'un humanisme progressiste (« l'esprit de la Résistance »), en dépit de sensibilités politiques diverses (communistes et sympathisants du Front national, syndicalistes et socialistes, conservateurs et démocrates-chrétiens, officiers et hauts fonctionnaires de droite, etc.).

L'impulsion décisive vient de Jean Moulin, envoyé clandestinement par de Gaulle en France (janvier 1942). Délégué général du chef de la « France libre », il unifie les trois mouvements de la zone sud en janvier 1943 […]. Or de Gaulle a besoin de ces organisations connues des Alliés pour consolider sa légitimité. L'action inlassable de J. Moulin aboutit à un compromis : le *Conseil national de la Résistance* (CNR), fondé en mars 1943 comprend un représentant des principaux mouvements de chaque zone (y compris le *Front national*), des partis et des syndicats. Organe de coordination et non de décision, il reconnaît de Gaulle comme chef politique […]. L'arrestation de J. Moulin, trahi lors de la rencontre de Caluire (juin 1943), puis torturé par la Gestapo, ne remet pas en cause l'homogénéisation de la Résistance […]. Le CNR établit en mars 1944 un plan d'action immédiate, mais aussi un programme pour la paix future, dont le contenu ouvre de larges perspectives de réformes économiques et sociales allant bien au-delà de la reconstruction du pays. […]. La Résistance intérieure, avec près de 300 000-membres actifs, accroît son audience et son efficacité au printemps 1944 […] Sabotages et renseignements gagnent en nombre et en précision. L'« armée des ombres » grossit, menant plus des opérations de guérilla urbaine ou rurale que des combats d'ampleur, faute d'armement lourd. Les groupes militaires se fédèrent partiellement en février 1944 dans les *Forces françaises de l’intérieur* (FFI).

**La Libération de la France 1944-1946**

Texte : Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. II, p.153-182

La Libération

Dans le processus de libération, le rôle essentiel est évidemment tenu par les armées alliées, c'est-à-dire fondamentalement les Américains et les Britanniques placés sous les ordres du général Eisenhower. Les armées françaises n'ont joué qu'un rôle symbolique avec la division blindée du général Leclerc lors du débarquement en Normandie le 6 juin 1944; beaucoup plus importante est la part prise au débarquement en Provence en août 1944 [...]. La victoire des Alliés est relativement rapide. Le 6 juin, le débarquement en Normandie aboutit à la constitution d'une poche qui va en s'élargissant [...]. En août [1944], le débarquement en Provence des Américains et des Français est beaucoup plus foudroyant. En moins d'un mois, les Alliés remontent vers le nord par la vallée du Rhône [...] faisant leur jonction près de Dijon en septembre avec les troupes venues de Normandie et contraignant les Allemands à évacuer précipitamment le sud-ouest et le centre de la France pour éviter d'être pris au piège. [...] En novembre 1944, les Allemands ne contrôlent plus en France que quelques poches [...].

Dans cette seconde «bataille de France», le rôle de la Résistance intérieure a été important en apportant une aide décisive aux Alliés et en faisant se dérober le sol sous les pieds des Allemands. Au moment du débarquement, les résistants désorganisent les défenses allemandes en sabotant les voies de chemin de fer, les lignes téléphoniques et télégraphiques, en harcelant les troupes allemandes de manière à retarder l'acheminement des renforts. Non sans que la population paie, parfois au prix fort, ces actions, comme à Oradour-sur-Glane. En revanche, les tentatives de déclencher une lutte armée contre l'occupant s'achèvent sur des tragédies. Les expériences de concentration des maquis attirent l'attention des Allemands et des miliciens et l'intervention des blindés, de l'aviation et de l'artillerie lourde sont décisives, face à des résistants sommairement armés : le massacre des résistants du Vercors en juillet 1944 illustre l'échec de cette forme de lutte. [...] Les Résistants accélèrent la défaite d'une armée allemande sur la défensive, en libérant la plupart des villes avant l'arrivée des Alliés, en nettoyant les poches de résistance après leur passage, en permettant aux blindés américains de progresser rapidement et de libérer à moindres frais l'ouest du territoire national.

C'est cependant à Paris que l'action de la Résistance a revêtu la plus grande importance. Dès le 19 août 1944, en dépit des réticences du général de Gaulle qui redoute un massacre de la population (et peut-être aussi l'installation d'un pouvoir de fait dominé par le CNR et les communistes qui lui barrerait la route], a commencé l'insurrection de la capitale. Elle dure jusqu'au 25 août. La ville est hérissée de barricades et tenue par les insurgés qui combattent sporadiquement contre de petits groupes d'Allemands. Mais, très vite, ceux-ci s'enferment dans leurs casernes, renonçant à combattre : leur chef, le général von Choltitz, jugeant la guerre perdue, considère comme inutile de se livrer à un massacre de la population et refuse d'exécuter les ordres de Hitler lui ordonnant de détruire la capitale. Toutefois, inquiet à l'idée d'une possible réaction allemande, le général de Gaulle obtient (difficilement) des Américains l'envoi sur Paris de la 2e division blindée du général Leclerc. Celui-ci pénètre dans la capitale le 25 août. [...]. Le 26 août, le général de Gaulle arrive à Paris et descend les Champs-Elysées au milieu d'une foule en liesse. [...].

D'ailleurs, la consécration populaire du 26 août sur les Champs-Elysées a valeur d'une ratification par les Français de cette manière de voir. En septembre 1944, considérant que l'attitude des Français a donné une légitimité démocratique au général de Gaulle, les Américains reconnaissent enfin le *Gouvernement Provisoire de la République Française* comme le gouvernement légal de la France.

Encore ce gouvernement, puisqu'il veut incarner l'Etat, doit-il faire prévaloir son autorité sur l'ensemble du territoire national. [...] Dans ces régions, les fonctionnaires de Vichy cessent d'exercer leurs attributions et, dans de nombreuses agglomérations, les chefs locaux de la Résistance imposent leur autorité, refusant de s’incliner devant les préfets ou les commissaires de la République nommés par le GPRF. Dans ces régions qui échappent à toute autorité gouvernementale, les «colonels» de la Résistance entendent conduire une action révolutionnaire qui commence par le châtiment des traîtres, voire des zélateurs de Vichy: femmes tondues et promenées dans les rues pour avoir entretenu des relations trop étroites avec l'occupant, hommes emprisonnés, parfois même jugés sommairement et exécutés. Aucune statistique précise ne permet d'évaluer de façon sûre le nombre de ces exécutions sommaires. L'étude scientifique la plus sérieuse sur le problème propose de retenir le chiffre de 20 000 à 25 000 qui paraît possible et montre la réalité de la guerre civile qu'a connue la France de l'époque. En revanche, l'idée selon quelle ce processus révolutionnaire pourrait être le fait d'un parti communiste décidé à prendre le pouvoir a été réfutée par les historiens. Non que le parti communiste n'en possède les moyens. [...]. Mais on ne constate dans sa direction aucune volonté de la réaliser, en dépit des velléités de tel ou tel dirigeant de la Résistance intérieure. En fait, loin de profiter de son influence (qui atteint alors son sommet), le Parti Communiste laisse de Gaulle rétablir son autorité, sans rien faire pour contrecarrer sa politique. […].

Enfin, le gouvernement décide de prendre en main l'épuration pour mettre fin aux formes de justice sommaires qui ont eu lieu à la Libération. Des cours spéciales de justice sont créées pour examiner les faits de collaboration avec l'ennemi, le cas des principaux responsables du gouvernement de Vichy et des collaborateurs les plus en vue étant soumis à une Haute Cour de justice. Celle-ci prononcera la condamnation à mort de Philippe Pétain en 1945 (mais dont la peine sera commuée en réclusion à perpétuité en raison de son grand âge) [...]. Seront également condamnés à mort et exécutés Joseph Darnand, chef de la Milice, [...] des journalistes, des militaires, des policiers, des hauts fonctionnaires, des miliciens, en tout 2 853 condamnations à mort, dont 767 furent exécutées. Par ailleurs 38 000 peines de prison sont prononcées. Des «Chambres civiques» condamnent à l'indignité nationale des Français qui ont sciemment aidé l'Allemagne, même sans avoir joué un rôle important: 40 000 personnes sont ainsi privées de leurs droits civils et politiques, révoquées des emplois publics ou semi-publics.

A l'issue de cette inexpiable guerre civile, la France retrouve donc sa liberté. Mais cette épreuve, une des plus terribles de son histoire, va longtemps peser sur sa mémoire et laisser des cicatrices dont, un demi-siècle plus tard, certaines ne sont pas refermées. [...]. En 1944, la France est à reconstruire, politiquement, économiquement et moralement.

**La France en 1944 : dégâts matériels et pertes humaines**

Le gouvernement provisoire se trouve placé en 1944 devant la situation catastrophique que connaît une économie française déjà profondément atteinte par la crise économique et aggravée par les conséquences d'une guerre extrêmement préjudiciable à l'économie nationale par les pertes et les destructions subies.

Au total, la guerre a fait 600 000 morts (moitié moins qu'en 1914) : morts au combat, dans les bombardements, en déportation, fusillés... A ce chiffre, il faut ajouter 530 000 décès supplémentaires dus aux conditions d'hygiène et d'alimentation défectueuses. De surcroît, pour les cinq années du conflit, on estime le déficit des naissances à un million d'individus Les pertes démographiques totales seraient de l’ordre de deux millions de personnes et ce pour une population vieillie, donc mal placée pour combler les vides.

Les pertes matérielles ne sont pas moins importantes. Les destructions ont touché 74 départements où ont été détruites 50 000 exploitations agricoles, 50 000 usines, 300 000 immeubles, soit 20% du capital immobilier du pays d’infrastructure économique a été écrasée par les bombardements : 115 grandes gares sont détruites, ainsi que 9 000 ponts, 80% des quais des ports, des voies ferrées, des canaux. La France a perdu durant le conflit le quart de ses locomotives, les deux tiers de ses cargos, les trois quarts de ses pétroliers, 85 % de son matériel fluvial, 40 % des véhicules automobiles. Enfin les dommages de guerre (destruction des stocks, du matériel, de l'infrastructure, vieillissement du matériel non renouvelé, exploitation désordonnée des mines) sont évalués à 85 milliards de francs-or, soit plus du quart de la fortune nationale.

**Les grandes réformes de la Libération**

Les nationalisations de l’après-guerre

L'urgence des problèmes posés à la Libération, la nécessité impérative de relancer la production sans que les conditions économiques normales soient réunies, le caractère prioritaire revêtu par la satisfaction des besoins élémentaires de la population en nourriture et en logements dépassaient incontestablement les possibilités des entreprises privées. Aussi paraissait-il indispensable que l'Etat se substitue - au moins provisoirement - à l'initiative individuelle pour répondre aux besoins immédiats et assurer l'indispensable redressement économique. […]. Mais, en dehors même de la nécessité, l'esprit du temps est favorable à cette intervention de l'Etat dans l'économie. […]. Le courant le plus important [de la Résistance] est probablement le courant socialisant, qui rassemble une majorité des cadres de la Résistance, communistes, socialistes, syndicalistes et qui se prononce pour une économie mixte sous le contrôle et l'impulsion de l'Etat, comprenant planifications, nationalisations, contrôle du crédit.

La nécessité de faire intervenir l’Etat, garant de l’intérêt général, est d’autant plus forte que les milieux de la Résistance considèrent que le patronat s'est massivement rallié à Vichy en 1940 et que la participation [du patronat] à la Résistance a été tardive et modeste. De surcroît, l'état d'esprit socialisant fait des «trusts» des accusés permanents dans la France de la Libération, les grandes entreprises étant soupçonnés, par haine monde ouvrier, d'avoir précipité avec enthousiasme l’effondrement de la IIIe République, salué Vichy avec enthousiasme, profité de la guerre pour s’enrichir, voire collaboré à l'effort de guerre allemand. [...].

Entre décembre 1944 et juin 1945 ont lieu toute une série de nationalisations. Les unes prennent le caractère de mesures de représailles économiques contre des entreprises accusées de collaboration avec l’ennemi. C’est le cas des usines d'automobiles Renault, des usines de camions Berliet, des mines de charbon du Nord-Pas-de Calais, des usines d’aviation Gnôme-et-Rhône [...]. De la même volonté politique de contrôler les moyens d'information relève la prise en main par l'Etat de la radio et de l'Agence France-Presse.

Mais après ces nationalisations en ordre dispersé et à intention politique, vont assez rapidement se substituer des nationalisations dont l'objet est de placer, entre les mains de l'Etat, les secteurs clés qui commandent le redressement de l’économie nationale et apparaissent comme les armes du relèvement économique. A cet égard, on voit se dégager de l'ensemble des nationalisations trois grands secteurs : l'énergie, les transports et le crédit.

En ce qui concerne l'énergie, l'Etat décide en 1946 l'extension de la nationalisation à l'ensemble des houillères [...]. Ainsi, l'ensemble des mines de charbon était désormais inclus dans les *Charbonnages de France*. Il s'y ajoute la nationalisation des compagnies du gaz et de l'électricité, rassemblées respectivement dans *Gaz de France* et *Electricité de France*. [...]. Au total, c'est la quasi-totalité du secteur clé de l'énergie qui se trouve placée aux mains de la puissance publique.

Le domaine des transports est déjà partiellement sous contrôle de l’Etat depuis 1937. Cette année-là a été créée la SNCF [*Société Nationale des Chemins de Fer*), société d'économie mixte où l'Etat est majoritaire [...]. Les nationalisations de la Libération y ajoutent les sociétés de transport aérien invitées à fusionner avec *Air France* en juin 1945 et dans le domaine du transport maritime, la *Compagnie générale transatlantique*, à une date plus tardive.

Ces nationalisations d'entreprises industrielles ou d'entreprises de transport ne se veulent pas de pures et simples étatisations. Elles sont gérées par des représentants de l'Etat, du personnel et des usagers, mais doivent, comme des sociétés privées, équilibrer leur budget, prévoir une politique d'investissements, faire des bénéfices. [...]. Enfin, un *Comité d'entreprise*, élu par le personnel, est chargé d'améliorer les conditions de travail et de gérer les œuvres sociales.

Les quatre principales banques de dépôt (*Crédit lyonnais*, *Société générale*, *Comptoir national d'escompte de Pans*, *Banque nationale pour le commerce et l'industrie*) sont nationalisées. Leur capital passe à l'Etat et leurs actionnaires sont indemnisés [...]. Elles sont gérées par un Conseil d'administration nommé par l'Etat. [...].

Enfin, la mainmise de l'Etat sur le crédit est complétée par la nationalisation des onze groupes d'assurances avec leurs 34 sociétés. L'Etat contrôle ainsi les deux tiers des primes encaissées et les réserves considérables des compagnies d'assurances. [...].

Avec le déclenchement de la Guerre Froide, le passage à l'opposition des communistes, la marginalisation des socialistes et le véritable monopole des ministres libéraux sur l'économie et les finances établi à partir de l'automne 1947, la vague des nationalisations industrielles est bloquée. […].

L'œuvre de modernisation qu'il entend ainsi promouvoir ne saurait se limiter à la rationalisation économique. L'esprit de la Libération est aussi celui de la justice sociale et de la modification de la condition ouvrière dans une atmosphère qui n'est pas sans rappeler celle de juin 1936. En échange de l'effort de travail demandé aux ouvriers pour accroître la production, c'est une transformation de la condition salariale qu'envisagent les gouvernements provisoires.

Les *Comités d’entreprise* et la Sécurité Sociale

C'est, en matière sociale, de très ambitieux projets que prévoient les textes de la Libération [...]. Caractéristique est le cas de la création, par une loi de février 1945, des *comités d'entreprise* dans les établissements de plus de 100 salariés [...]. Dans l'esprit des promoteurs de cette réforme, il s’agit d'associer le personnel à la gestion de l'entreprise comme le souhaitaient les syndicalistes [...]. Si le but de la réforme n'est pas de remettre en cause l'autorité du chef d'entreprise, les délégués des élus du personnel reçoivent mission de contrôler la gestion financière, de faire des suggestions pour améliorer la productivité ou les conditions de travail. Le patronat est-il prêt à accepter cette manière de cogestion? Ebranlé par les attaques portées contre lui, il n'apparaît pas en mesure de résister au vent nouveau qui souffle sur la France. [...]. Avec le temps, et sous la pression du patronat, les comités d'entreprise se cantonneront à la gestion des œuvres sociales, loin des ambitieux objectifs évoqués lors de leur création.

De beaucoup plus grande portée, dans la mesure où elle modifie durablement la condition salariale en France, est la naissance de la *Sécurité sociale*. En 1945, la France connaît le régime des *Assurances sociales* établies en 1928 et celui des *Allocations familiales* [...]. Neuf millions de salariés en sont bénéficiaires et le système est alimenté par des cotisations salariales et patronales. Inspirée par un plan britannique [...], la *Sécurité sociale* se réclame d'un changement de conception par rapport aux *Assurances sociales*. […].

On est donc en présence d'un véritable changement dans la condition du salarié, désormais couvert contre la plupart des risques de l'existence par une promesse de solidarité nationale qui se substitue à la garantie individuelle de l'assurance classique. [...]. L'assurance est obligatoire pour tout salarié, quel que soit son âge, son salaire ou sa nationalité (les étrangers travaillant en France en bénéficient). L'assurance maladie couvre les frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation, pour l'assuré et sa famille, à concurrence de 80 % de ceux-ci. En cas d'interruption de travail, la *Sécurité sociale* verse au salarié des indemnités journalières. Il s'y ajoute une assurance-invalidité qui fournit une pension à l'invalide, une assurance vieillesse qui accorde à 60 ans une pension au retraité [...], une assurance-décès qui verse un capital aux ayants droit. Enfin, le système des Allocations familiales est maintenu, prévoyant le versement de compléments de salaire, variables selon le nombre d'enfants, mais égaux pour tous quel que soit le montant du salaire.

Pour couvrir l'ensemble du système de Sécurité sociale, des cotisations sont retenues sur les salaires (6%) et payées par l’employeur (10% du montant des salaires distribués). [...].

L’Etat s’est imposé comme le grand responsable de la vie économique et sociale, le maître d'oeuvre de l'économie, chargé de la stimuler, de la contrôler au nom de l'intérêt national, de lui imposer des règles. Par ailleurs, l'Etat se considère désormais comme garant du sort de la collectivité et devant intervenir à ce titre dans les rapports sociaux, à travers des institutions comme la *Sécurité sociale* par le canal de laquelle s'opèrent des transferts sociaux indirects.

**Cours : Guerres coloniales, décolonisation, IVe République**

**Guerres coloniales et décolonisation 1946-1962**

**La Guerre d'Indochine 1946-1954**

Texte : Jean-Paul Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette Supérieur, 2013, p.93, 98-99

La défaite de 1940 avait mis la France en position de faiblesse : l'Indochine se trouvant [en 1945 sous tutelle japonaise]. Au Nord (Tonkin), le «Front de l'indépendance » (Viêt-minh), dirigé par le communiste Hô Chi Minh, attire de plus en plus de nationalistes en lutte contre Français et Japonais. En septembre, il proclame la *République démocratique du Vietnam*. [...]. Mais il reste difficile de concilier une colonisation, même rénovée, et les souhaits d'indépendance de mouvements à présent solidement implantés. […]. Les aspirations belliqueuses l'emportent [...]. Le chef militaire du Viêt-minh [...] attaque des Français à Hanoi. C'est l'escalade : l'objectif français consiste à gagner le Nord à partir des bases jugées «sûres» du Sud. C'est compter sans les difficultés d'une guerre lointaine et la patiente conquête de la population par la propagande du Viêt-minh, dont l'armée se veut exemplaire. [...]. La IVe République se voit [ainsi] impliquée dans un conflit qu'elle ne parviendra jamais à assumer, cherchant à obtenir une décision militaire avant toute solution politique, sur de fausses bases (informations déformées, adversaire sous-estimé, anticommunisme exacerbé par la « Guerre Froide »). [...].

[Au début des années 1950, il apparaît clairement que la France est en train de s’enliser dans le conflit colonial de l’Indochine]. En effet, la « sale guerre» se déroule en deux temps: jusqu'en 1950, elle se cantonne au seul Vietnam ; les troupes françaises contrôlent les plaines le jour, tandis que la guérilla des Viet-minh tient les maquis en montagne et cultive l'insécurité la nuit. [...]. Après 1950, le conflit s'internationalise : la guerre de Corée est proche, les Viet-minhs reçoivent l'appui matériel de la *République populaire de la Chine* [communiste], alors que les États-Unis octroient à la France armes et prêts. Se livrent ainsi des batailles de grande ampleur, que l'opinion ignore en grande partie. [...]. La France est contrainte d'accepter en 1953 l'indépendance du Laos et du Cambodge. Elle entend couper les approvisionnements du Vietminh en tenant la position stratégique de Diên Bien Phû au nord-ouest du Tonkin, afin d'arriver en position de force à la conférence de Genève qui doit régler les conflits en Asie du Sud-Est. Cernés à Diên Biên Phû par 35 000 hommes lourdement équipés les 12 000 soldats français restants se rendent après deux mois de combats acharnés (mars mai 1954). Cette défaite brutale, durement ressentie dans une armée s'estimant trahie par des politiciens velléitaires, surprend l'opinion et précipite la chute du gouvernement de centredroit. [Le nouveau gouvernement de Mendès France reconnaît à Genève l’indépendance du Vietnam en 1954].

**Le début de la guerre d'Algérie (1954-1956)**

Textes : Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. II, p. 639-649 et Pascale Goetschel – Bénédicte Toucheboeuf, *La IVe République*, Paris, Le livre de poche, 2011, p.479-785

Formée de trois départements (Alger, Oran, Constantine), [l’Algérie] est, comme tous les départements français, rattachée au ministère de l'Intérieur. Mais, en réalité, elle constitue une entité très différente des départements de métropole. Elle est en effet mise à l'autorité d'un Gouverneur général nommé par le Conseil des Ministres. Elle comprend deux catégories de citoyens qui possèdent des droit inégaux : les Français, citoyens de plein exercice, qui élisent leurs représentants aux assemblées françaises et désignent les élus locaux d'une part, les musulmans, de statut coranique, dépourvus de droits politiques, de l'autre. […]. Les problèmes économiques et sociaux constituent [une autre] cause du déclenchement de la guerre d’Algérie. L'économie algérienne apparaît en effet dualiste. On voit se développer côte à côte une agriculture moderne aux mains des Européens, disposant de crédits, de machines, et tournée vers l'exportation du vin, de céréales, des agrumes, des primeurs, et une agriculture musulmane routinière et peu productive, mais qui concerne la plus grande partie de la population. […].

Cette économie dualiste est à l'origine d'une société inégalitaire. Les 840 000 Européens (dont 80% sont nés ont en Algérie) sont en grande majorité des citadins, ouvriers ou membres de la classe moyenne (commerçants, cadres, employés). Leur niveau de vie est, dans l'ensemble, médiocre, comparé à celui de leurs homologues de métropole. Mais cette population refuse toute réforme qui donnerait l'égalité aux musulmans. Même modeste, elle se montre donc résolument conservatrice et attachée à statut privilégié qui lui donne une supériorité sur la population musulmane d'Algérie. Celle-ci, qui est numériquement majoritaire (on compte 8 400 000 musulmans), connaît en outre une véritable explosion démographique, ce qui aggrave les problèmes du pays. [...].

L'ensemble de ces problèmes explique le déclenchement de l'insurrection de 1954. Celle-ci est étroitement tributaire de la conjoncture de l'époque, marquée par l’immense écho de la conférence de Genève de l’été de 1954 qui conduit à l’indépendance du Viêt-nam. Arrachée de force à la France et qui suscite, dans les milieux nationalistes, une volonté d'imitation du Viet-minh, d'autant qu’au même moment la France entre en pourparlers avec la Tunisie voisine. [...]. C’est dans ces conditions que [les nationalistes algériens] déclenchent l'insurrection de la Toussaint 1954 qui frappe surtout par la simultanéité des 70 actions lancées contre des bâtiments civils et militaires (attaques, lancement de bombes, attentats individuels) [perpétrés par le Front de Libération nationale (FLN) et son bras armé, l’Armée de Libération nationale (ALN)]. [...].

Les réactions françaises sont en rapport avec l'importance apparente du mouvement. Sur place, les colons [français] réclament une vigoureuse répression et, de fait, l’armée et la gendarmerie démantèlent la plupart des réseaux du FLN, réduisant le mouvement à une activité sporadique dans les zones montagneuses. [...].

Décidé à empêcher une politique d'intégration qui apparaît inacceptable aux yeux du nationalisme algérien, le FLN prend une initiative destinée à affirmer son audience sur les masses musulmanes, à creuser le fossé entre les communautés et à intimider les Algériens partisans d'un dialogue avec la France. En août [1954], il provoque et encadre un soulèvement des musulmans du Constantinois qui s'attaquent aux quartiers européens des villes et aux fermes isolées tenues par des Français. Une centaine de morts sont dénombrés autour de Constantine. Il en résulte une répression, d'abord spontanée, qui prend la forme de «ratonnades» (chasses à l'Arabe) et qui est le fait de civils européens. Lorsque les autorités parviennent enfin à reprendre les choses en main, on compte un millier des morts parmi les musulmans. Un fossé de sang sépare désormais les deux communautés.

Les Européens horrifiés par les massacres se dressent désormais en bloc contre les musulmans. L'action du FLN devient pour eux synonyme d'assassinats et ils attendent des autorités une énergique répression. De leur côté, les musulmans, indignés par les représailles aveugles dont ils ont été l'objet passent massivement dans le camp du FLN. [...].

Résolu à remporter un succès militaire décisif, le gouvernement s'engage dans une lutte à outrance en Alger. Le rappel des réservistes et le maintien de plusieurs classes sous les drapeaux permettent de porter les troupes engagées à 400 000 hommes. [Le Gouverneur laisse] l'armée conduire à sa guise le conflit et transformant Algérie en une véritable province militaire. [...]. A l'intérieur du territoire algérien, l'armée française procède au «quadrillage» du pays, tout en pratiquant également une activité d'assistance sociale (alphabétisation, soins médicaux...) et d'action psychologique afin de gagner les populations à une solution française et d'isoler le FLN. Pour accroître l’efficacité de ces procèdes et tenter de soustraire les musulmans à l'influence des «fellagha», les populations sont regroupées.

En 1957 débute la « bataille d'Alger» qui va durer 9 mois et au cours de laquelle, à la vague d'attentats FLN, l’armée française répond par des fouilles, des contrôles, des arrestations et, pour l'obtenir des renseignements, l'appel aux indicateurs et même l'utilisation de la torture. [...]. Son utilisation est justifiée, pour ses auteurs et ses partisans, par les pratiques du FLN : à la terreur imposée par les nationalistes algériens répond la « contre-terreur » française. L'usage de cette violence officiellement interdite, n'a, dans la pratique, pas cessé d'être couvert par les autorités civiles, n'a pas été sanctionné et a même été encouragé. [...]. Son application, conçue comme un acte de guerre, doit obéir à des règles strictes : ne pas laisser de traces et ne pas mettre en danger la vie de torturés dont on attend des renseignements. Elle est donc le plus souvent pratiquée sans haine, sous contrôle d'officiers, par des hommes persuadés qu'elle peut aider les autorités à gagner la guerre. Elle n'exclut pas le défoulement d'hommes mus par la peur ou la haine et qui agissent, ainsi, en toute impunité. Les moyens sont multiples : l'électricité (la « gégène »), la baignoire, les coups, les sévices sexuels... [...]. Enfin, au-delà de l'importance accordée au renseignement, la torture apparaît parfois aussi comme l'une des constantes de la violence de guerre coloniale, un moyen d'humilier un ennemi considéré comme un inférieur, une façon de lui marquer sa supériorité.

Si la torture est un phénomène répandu, elle n'est pas systématique. La même remarque peut être faite pour les viols de femmes. Ils sont commis sur des femmes qui, au fil des mois, prennent un rôle de plus en plus important dans la guerre, moins comme combattantes que comme soutiens à l'organisation, à l'hébergement et au ravitaillement. Ces viols sont prémédités ou occasionnels, commis isolément ou par de petits groupes de soldats. Cependant, à la différence de la torture, l'armée ne cherche pas à les justifier et ne les recommande pas ; les autorités n'en ont d'ailleurs pas toujours connaissance, la dispersion des unités favorisant leur impunité presque complète. Les viols, mêlant affirmation de la virilité, racisme ordinaire, souci de vaincre et d'occuper le territoire, font donc partie intégrante des violences de la guerre d'Algérie.

Sur le plan militaire, l'efficacité de cette action est certaine. L'organisation du FLN à Alger est démantelée, dans le pays, sa force est amoindrie. [...]. Mais politiquement, l'armée ne peut empêcher la poursuite du terrorisme, ni les harcèlements de Ia guérilla.

**La IVe République (1946-1958)**

Texte : Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. II, p. 655-659

La guerre provoque en France une profonde crise morale. Le conflit entraîne un très vif malaise au sein de jeunesse, du monde étudiant, des Eglises, des milieux actuels, des syndicats. Ces milieux admettent mal de voir la France engagée dans un conflit contre les aspirations nationales d’un peuple. Ils s’indignent de voir l’armée user pour parvenir à ses fins de l'arme de la torture et certaines « affaires» ont un immense retentissement, par exemple la disparition de certains musulmans ou libéraux européens comme Maurice Audin, assistant à la Faculté d'Alger, « disparu » après avoir été arrêté par la police. Le livre du communiste algérien Henri Alleg, *La Question*, qui décrit les tortures dont il a été l'objet, a un écho considérable malgré son interdiction. Pour un nombre croissant de Français, faire la paix est devenu une nécessité. On voit même certains petits groupes d'extrême gauche, très minoritaires il est vrai, prendre le parti du *Front de Libération National* (FLN algérien) et l'aider dans son combat. Face à cette aspiration à une paix négociée, le gouvernement répond par des saisies de journaux, des poursuites judiciaires, des révocations. Il est vrai qu'une autre partie de l'opinion est hostile à toute négociation, soit par attachement au maintien de la souveraineté française, soit par crainte du sort réservé aux Français d'Algérie, soit par hostilité au FLN, dont les méthodes de guerre ne sont pas moins cruelles que celles imputées à l'armée française (attentats aveugles, massacres, intimidation).

Mais surtout, le conflit a de graves conséquences sur la vie politique française. II aboutit en effet à l’éclatement rapide de la majorité de gauche et à la paralysie de la vie politique. […].

En fait, la principale préoccupation de tous les gouvernements est désormais de trouver une issue politique à la crise algérienne, mais ils n'osent faire connaître ouvertement cet objectif, car ils manquent d’autorité pour imposer leurs vues au Parlement, aux colons européens, à l'armée d'Algérie. Toute esquisse de solution [...] condamne le gouvernement à la chute.

La guerre d’Algérie débouche ainsi sur une véritable paralysie du régime, incapable d'affronter un problème qui dépasse ses forces, et sans qu’il paraisse exister de solution interne au système de la IVe République, en raison de l’éclatement des partis politiques, qui en constituaient les seules forces réelles. L'heure paraît propice aux adversaires du régime.

**Cours : les « Trentes Glorieuses » 1945-1975**

Texte : P. Goetschel – B.Toucheboeuf, *La IVe République*, Paris, Livre de proche, 2011, p.345-356

**Croissance et mutations du début des Trente Glorieuses.**

Au-delà des péripéties politiques, l'après-guerre se traduit par une série de mutations qui affectent en profondeur la société française. Les années 1950 correspondent aux premiers temps des « Trente Glorieuses » (1945-1975), pour reprendre l'expression utilisée par Jean Fourastié dans un ouvrage paru en 1979 ou, plus précisément, à la première des deux décennies sur lesquelles les historiens s'accordent à dater la croissance. […].

Au cœur des années 1950, après la période de reconstruction, la France, vigoureuse sur le plan démographique, est entrée de plain-pied dans l'expansion économique. Cette croissance ne revêt cependant pas un caractère uniforme, et elle est vécue de façon fort différente selon les acteurs, les professions et les groupes sociaux.

Croissance démographique, croissance économique.

La croissance démographique caractérise indéniablement cette période. Observée dès l'inflexion de 1942 la hausse de la natalité — 11 millions de nouveaux-nés entre 1945 et 1958 — marque bien un retournement de conjoncture, qualifié de « baby-boom ». [Ainsi] la seconde moitié des années 1950 voit grandir d'importantes cohortes d'enfants nés dans l'après-guerre. Cette augmentation des naissances s'explique en partie, on l'a vu, par la politique menée par le régime de Vichy et les gouvernements à la Libération — allocations prénatales, congés de maternité, nouveau mode de calcul de l'impôt sur le revenu — qui convainc deux cinquièmes des couples ayant déjà deux enfants d'en concevoir un troisième. Elle s'explique aussi par des facteurs complexes, communs aux pays d'Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis : la famille redevient un « phénomène social d'intérêt public ». Le mariage est valorisé (92 % des hommes sont alors mariés, un peu moins de femmes) : l'âge au mariage décroît (22 ans pour les hommes en 1946), l'installation des jeunes couples étant facilitée par un contexte de fort emploi. Ce triomphe de la famille […] s'accompagne de la généralisation d'un modèle familial moderne : fondée de plus en plus fréquemment sur le choix affectif des conjoints, la famille, avec ses 2,3 enfants, est majoritairement réduite désormais au couple et ses enfants. La maternité est remise à l’honneur. Une mère au foyer avec deux enfants perçoit en allocations l'équivalent d'un salaire d'ouvrière. On peut évoquer une « révolution maternelle » à propos de ces mères de l'après-guerre dont la fécondité est valorisée. […]

L'enfant fait l'objet d'une attention accrue. Après une hausse en 1945, la mortalité infantile connaît un recul sensible […]. Le développement des examens médicaux réguliers à titre préventif, dans le cadre de l'école ou de la Protection maternelle et infantile, permet une nette amélioration de la santé enfantine. Toute une presse spécialisée incite les nouveaux à considérer l'enfant comme un être à part entière et à l'élever avec affection et en liberté [...].

Grâce à ce rythme de croissance démographique sans précédent […], le nombre de Français passe de 40,1 millions en 1946 à 44,5 millions en 1958. […] La IVe République voit le renouvellement des générations assuré. Cela se traduit dès 1954 par un rajeunissement de la population […] La France qui a vu disparaître 600 000 individus dans la guerre retrouve un dynamisme démographique perdu depuis le début du siècle.

La croissance économique est également au rendez-vous. Tous les chiffres l'indiquent : de 1954 à 1959 démarre un cycle que les historiens qualifient de nouveau « take-off » ou « redécollage ». […] Après avoir reconstruit le pays, la IVe République l'engage dans l'expansion. […]

Entre 1949 et 1953, l'agriculture connaît une forte croissance encouragée par les gouvernements successifs. Les exploitations, dont le nombre se réduit alors que leur taille moyenne s’élève, font un effort considérable pour intensifier les productions. En mécanisant leurs activités - en 1958 558 000 tracteurs, 38 000 moissonneuses-batteuses, 100 000 machines à traire et de nombreux autres outils mécaniques —, en accroissant les surfaces exploitées […], en triplant l'utilisation d'engrais et en introduisant des pesticides et des désherbants, les paysans font entrer l'agriculture dans sa phase moderne. À partir de 1951, ils y sont aidés par la création de coopératives d'utilisation de matériel agricole. […]. La consommation des Français se transforme, moins en quantité qu'en variété : moins de pain, de pommes de terre, de légumes secs et de vin ; plus de sucre, de légumes frais, de viande, de beurre et de fromage. Et l'industrie agro-alimentaire fait ses premiers pas, avec le lait pasteurisé, les soupes en sachet ou les biscuits. Là aussi, croissance rime avec modernité. Cependant, la période est parfois difficile : si les Français ne sont plus en proie aux pénuries, la distribution de lait dans les écoles en 1954-1955 indique que le temps de privations et des carences n'a pas complètement disparu.

La croissance est aussi industrielle. Si l'industrie a bénéficié du plan Monnet des investissements publics et du plan Marshall jusqu'en 1952, les entreprises, publiques comme privées, se risquent à investir […], ainsi qu'à recourir au marché financier pour accroître leur mécanisation et financer la recherche et l'innovation. […]. La construction électrique, l’industrie mécanique, la métallurgie deviennent des secteurs dynamiques. L'agroalimentaire s'industrialise. Le premier fromage industriel, « Caprice des Dieux », est lancé en 1956 par une opération de marketing ; le lait conditionné fait son apparition. La lessive Omo, lancée en 1952 […].

L'industrie emblématique de cette croissance est sans conteste l'automobile. […]. La IVe République voit la construction automobile renouer avec le succès […]. Si en 1951, on compte une voiture pour 17 habitants, en 1955 c'est une pour 10 et en 1958 une pour 7 ; plus d'un ménage sur quatre (28 %) est désormais motorise. La vogue des scooters est également considérable à la fin de la IVe République

Les années 1950 voient également s'ouvrir l'ère des supermarchés […]. Implantés à la périphérie des villes, ils se signalent par leurs surfaces de commercialisation comme par leurs parkings. En ce sens, ils se distinguent des magasins à prix unique - ces chaînes (Monoprix, Prisunic) ont vu leurs magasins passer de 275 en 1955 à 550 en 1959 - comme des « libres-services » […]. Ils permettent des réductions de personnel et, par conséquent, une diminution des coûts. Ainsi l'épicier *Leclerc* […] commence son ascension hors de Bretagne (Grenoble, 1956 ; Paris, 1958). *Darty* inaugure la première grande surface de l'électroménager en 1957, date à laquelle s'ouvre à Paris le premier supermarché. La fin des années 1950 constituent bien l’entrée dans l'ère de la grande surface ; la généralisation ne se fera cependant que lors de la décennie suivante.

Enfin, les arts ménagers voient leur marché s'ouvrir : en 1953 la cocotte-minute SEB, en 1954 la poêle Tefal s'ajoutent aux rasoirs, sèche-cheveux, radiateurs, pour faciliter le quotidien, ainsi que le tout nouveau moulin à café électrique de Moulinex, vendu à 3 millions d'exemplaires en 1957. Les ventes progressent fortement entre 1950 et 1957 : machines à laver (100 000 à 575 000), réfrigérateurs (125 000 à 500 000). Le processus n'en est cependant qu’aux prémices : en 1955, seuls 13% des ménages sont équipés d'une salle de bains, 7,5 % d'un réfrigérateur, 8 % d'un lave-linge. Les années 1950 voient également le démarrage du prêt-à-porter industriel […] sans pour autant qu’on puisse parler d'explosion commercial […]. Si la modernisation touche moins les biens de consommation que les infrastructures, la vie quotidienne s'améliore néanmoins pour une bonne partie de la société. […].

**La «société de consommation»**

Texte : Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. II, p. 204-211.

Deux faits expliquent ce bond en avant de la consommation des ménages. D'une part, les gains de productivité obtenus dans l'industrie grâce à l'extension et au perfectionnement du travail parcellisé et automatisé, de l'autre, la formidable croissance du revenu par tête des Français. Durant les années de la République gaullienne, celui-ci a, exprimé en francs constants, augmenté de 50 %. Si l'on ajoute à cela, la diffusion du crédit à court terme appliqué à l'équipement du foyer en outils électroménagers ou à l'achat d'une automobile, et la révolution dans la distribution qu'a représenté l'essor des grandes surfaces commerciales, on comprend que le niveau et le mode de vie des habitants de l'hexagone aient subi de profondes transformations pendant cette période.

On constate ainsi une redistribution sensible des postes dans les budgets des ménages. L’alimentation qui mobilisait encore plus de 34% des dépenses en 1959 n'en représente plus que 23,9 % en 1975, tandis que l'habillement maintient ses positions autour de 8 ou 9 %. Autrement dit, ce qui avait été durant des siècles la préoccupation majeure des Français tend sinon à devenir marginal, du moins à passer au second rang de leurs préoccupations. En revanche, les dépenses de logement et d'équipement du foyer progressent, passant de 22 à 26 %. On est de plus en plus souvent propriétaire de son appartement (20 % des 40 ans et plus en 1955, 50% en 1978), et l'on s'applique à le doter de toutes les commodités offertes par l'électroménager. En 1975, le pourcentage des ménages disposant d'un réfrigérateur est supérieur à 90 %: il n'était que de 10 % au début de l'ère gaullienne. Dans le même temps, le pourcentage passait de 15 % à 80 % pour les récepteurs d’une télévision, de 10 % à 70 % pour les machines à laver. Trois postes sont également en progrès, bénéficiant des disponibilités fournies par la diminution du poste alimentaire. Les dépenses de santé passent de 7,2 % en 1959 à 11,8% en 1975. Celles consacrées aux transports s'élèvent durant la même période de 8,9 % à 11,7 %, chiffres qui traduisent mal la véritable révolution que constitue, pour la vie quotidienne des Français, la diffusion de l'automobile. Un peu plus de 20 % des chefs de famille en possédaient une en 1953, ils sont 70 % vingt ans plus tard et nombreuses sont les familles qui disposent de deux, voire de plusieurs véhicules motorisés. [...].

Or, il est vrai que les fruits de la croissance n'ont pas profité à tous de la même façon. […]. La croissance en effet a fortement ouvert l'éventail des salaires, les besoins de l'économie en cadres, techniciens supérieurs, ingénieurs, gestionnaires, etc., tirant vers le haut les rémunérations les plus élevées. Au contraire, les bas salaires stagnent et ne doivent d'être réajustés périodiquement (et avec retard) au coût de la vie qu'au souci qu'ont les gouvernements de ne pas laisser s'aggraver des inégalités qui pourraient être à la longue génératrices d'explosion sociale. […].

Pour pallier ces effets pervers de la croissance, les gouvernements procèdent, par le jeu de la progressivité de l'impôt, des équipements collectifs (crèches, hôpitaux, stades, bibliothèques, etc.), de «prestations sociales» (Sécurité sociale, allocations familiales, allocations de logement et primes diverses) qui finiront par représenter en 1970 plus de 20% du revenu national, à une redistribution partielle de ce dernier. Il n'en reste pas moins qu'en fait de «société de consommation», la propension à consommer diffère beaucoup d'un groupe à l'autre. Si l'automobile, la télévision, l'équipement électroménager sont désormais présents dans la plupart des ménages — au prix d'un endettement qui grève fortement les budgets modestes —, de grandes disparités apparaissent dans des postes tels que la santé, les loisirs et la culture. A la fin de la période, 80 % des cadres supérieurs et des membres des professions libérales prennent des vacances, contre moins de 50% des ouvriers. […]. Enfin, si le cursus scolaire et universitaire est en principe accessible à tous et, si les gouvernements de la Ve République ont fait de réels efforts pour démocratiser l'enseignement, l'accès de fait aux études ouvrant les postes supérieurs d'encadrement reste limité pour les enfants des milieux modestes.

**Cours : La Ve République. Le régime gaulliste (1958-1974)**

Texte : Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. III, p. 18-23, 46

**La constitution de la Ve République: un Président aux prérogatives renforcées**

[Préparée en 1958, la nouvelle Constitution fut votée par l’écrasante majorité des Français (80%) lors d’un référendum, organisé à cet effet. Ainsi, débute la Ve République en 1958. Elle subira un important changement en 1962].

Le général de Gaulle a exigé que la Constitution s'inspire du principe de la séparation des pouvoirs afin de renforcer l'autorité du pouvoir exécutif et en particulier celle du chef de l'Etat. Les dirigeants des partis politiques ont combattu pour le maintien en France d'un régime parlementaire qui laisserait le gouvernement responsable devant l'Assemblée nationale. Ces deux principes, sans être réellement contradictoires, peuvent aboutir à des régimes très différents ; si l'accent est mis sur le premier, on assiste à la mise en place d'un régime présidentiel à l'américaine, où l'essentiel du pouvoir est aux mains de l'Exécutif ; si c'est le second qui l'emporte, on en revient à un régime proche de celui des IIIe et IVe Républiques qui réduit le président de la République à un rôle honorifique. En 1958, la tendance va incontestablement dans la première direction [...].

La clé de voûte du renforcement du pouvoir exécutif est l'importance nouvelle donnée au président de la République dans les institutions. [...] Il veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics. Il est le garant de la continuité de l'Etat, de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire.

Mais, plus que l'énoncé de ses fonctions, ce qui est nouveau c'est son mode de désignation et les armes dont il dispose pour imposer ses vues. Le général de Gaulle entendait que le chef de l'Etat soit soustrait à la pression du Parlement et, pour ce faire, il considérait que le meilleur moyen était qu'il n'en émane pas. Aussi [...] inscrit-il dans la nouvelle Constitution l'élection par un collège comprenant certes députés et sénateurs, mais qui se trouvent noyés dans la masse des conseillers généraux et des représentants des conseils municipaux [...].

Le Président ainsi désigné par la France des notables, et non par les parlementaires, dispose d'armes très puissantes pour remplir le rôle que la Constitution lui assigne.

— Il nomme le Premier ministre et, sur proposition de celui-ci, nomme les autres membres du gouvernement et met fin à leurs fonctions.

— Il possède le droit de dissolution sans autre condition que de consulter le Premier ministre et les présidents des deux Chambres (mais sans aucune obligation de suivre leur avis).

— Il peut recourir au référendum en posant des questions au suffrage universel, ce qui lui permet de passer par-dessus la tête des parlementaires en s'adressant directement au peuple.

— Enfin, la Constitution prévoit l'octroi de pouvoirs exceptionnels au président de la République si les institutions de la République, l'indépendance nationale ou l'intégrité de son territoire sont menacées. [...]

Ce que le pouvoir exécutif gagne en puissance, le Parlement le perd. Constitué de deux Chambres, comme sous les IIIe et IVe Républiques, il voit ses prérogatives étroitement limitées

L'Assemblée nationale est élue pour cinq ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Les députés sont confinés dans leurs rôles législatif et budgétaire et voient leurs initiatives limitées et leur contrôle sur le gouvernement sévèrement réglementé. [...].

Le Sénat, qui retrouve son nom de la IIIe République, est toujours désigné au suffrage indirect par des collèges formés dans chaque département par les élus, députés, conseillers généraux, représentants des Conseils municipaux. Elus pour neuf ans renouvelables par tiers, les Sénateurs n'ont qu'un rôle très restreint de confirmation des lois. En cas de désaccord entre l'Assemblée nationale et le Sénat, les lois font deux «navettes» entre les Assemblées. Après quoi, si le désaccord persiste, une Commission mixte paritaire tente de dégager un texte commun. En cas d’échec, le dernier mot appartient à Assemblée nationale. [...].

Nommé par le président de la République, mais responsable devant l'Assemblée nationale, le gouvernement se trouve à la charnière des deux pouvoirs. Ses attributions sont capitales, puisque la Constitution dispose qu'il «détermine et conduit la politique de la Nation». En fait, appuyé sur une majorité à l'Assemblée nationale, on pourrait concevoir que le Premier ministre, se prévalant du texte constitutionnel, impose une politique qui n'aurait pas l’agrément du chef de l'Etat. Ce risque de pouvoir à deux têtes, de «dyarchie» est un risque permanent des institutions de la Ve République et rend compte du soin jaloux que les chefs d'Etat successifs ont mis à confiner leurs Premiers ministres dans un rôle d'exécution de décisions prises par eux. [...].

Les institutions mises en place en 1958 sont justifiées aux yeux de ceux qui les ont établies par la nécessité de donner au pays un gouvernement stable capable d'affronter les problèmes de toutes sortes qui se trouvent posés au pays et que la faiblesse des gouvernements successifs de la IVe République n'ont pas permis de résoudre de manière valable. [...].

Profitant de l'émotion créée par l'attentat du Petit-Clamart (en août 1962) [tentative échouée de meurtre de De Gaulle par l’OAS, organisation terroriste formée de colons français d’Algérie] le général de Gaulle décide [...] de proposer [en 1962] un référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel. Cette décision, dans l'atmosphère du moment, fait l'effet d'une déclaration de guerre aux partis politiques qui voient dans le référendum une menace destinée à renforcer encore le pouvoir présidentiel, sans qu'ils soient en mesure d'en discuter eux-mêmes. [...]. Il est en effet évident que le chef de l'Etat désigné par le suffrage universel se prévaudra désormais d'une autorité telle que tous les autres pouvoirs apparaîtront insignifiants. C'est bien la grande bataille [...] entre les tenants du parlementarisme et ceux d'une République dans laquelle la primauté appartiendrait au pouvoir exécutif.

[Lors du référendum en Octobre 1962] la bataille s’achève à l'avantage du général de Gaulle: 62 % des électeurs ont voté «oui» [...]. Le général de Gaulle l'a emporté clairement sur la coalition de tous les partis politiques. [...].

Désormais, la Constitution, telle que l'avait souhaitée le général de Gaulle est complète. Tous les Français peuvent se porter candidats à l'élection présidentielle, à condition d'être présentés par cent citoyens, élus nationaux ou locaux [...], recrutés dans au moins dix départements. Le scrutin est à deux tours, séparés l'un de l'autre par quinze jours. Au premier tour, seul peut être élu le candidat ayant recueilli la majorité absolue des suffrages. En cas de second tour, ne peuvent se maintenir que les deux candidats ayant recueilli le plus de voix au premier [...].

**Cours : Mai 1968 : la France dans la tourmente révolutionnaire**

Texte : Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. III, p. 75-87

Avec le recul du temps, la crise multiforme de 1968 apparaît aujourd'hui comme un tournant majeur dans l'histoire de la Ve République. En dépit des apparences de restauration de l'état de choses antérieur que revêt son issue en juin 1968, rien ne sera plus jamais comme avant. Le régime gaulliste est frappé d'un coup qui finira par s'avérer décisif. Et pourtant, la crise de 1968 n'apparaît pas fondamentalement comme un phénomène politique. Elle est avant tout une crise de la société dans ses profondeurs qui met en jeu les bases sur lesquelles s'est reconstruite la France de l'après-guerre et les valeurs fondamentales qu'elle a adoptées. Ce n'est que par ses conséquences qu'elle débouche dans le champ politique, parce que, d'une manière ou d'une autre, c'est dans le langage politique que s'articulent en démocratie les aspirations d'une société. A ce moment, la crise débouche sur une très profonde remise en question du régime gaulliste, dont celui-ci sort vainqueur, après avoir été sur le point de sombrer.

Il est devenu classique aujourd'hui de diviser la crise de 1968 en trois phases successives, du 2 mai au 23 juin 1968:

du 2 au 12 mai : la phase étudiante,

du 13 au 27 mai : la phase sociale,

du 27 mai au 23 juin : la phase politique.

En fait, on parle de phase politique pour la troisième séquence puisque c'est durant cette période que le pouvoir est remis en question. Mais dans les deux phases précédentes où le pouvoir ne semble pas menacé, la crise fait apparaître de nouveaux thèmes, des problèmes inédits, un questionnement imprévu pour lequel les forces et les idéologies politiques n'ont pas de réponse adéquate et qui, en les prenant à contre-pied, apporte la révélation d'une distorsion entre structures politiques et aspirations sociales.

La phase étudiante de la crise de mai 1968

Elle n'est que l'aspect français d'un mouvement international qui n'a épargné aucun des grands pays industriels et qui a affecté, avant la France, les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale. Ce mouvement résulte de l’interrogation sur la validité de la société de consommation qui s'est instaurée dans les pays industriels au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et qui développe une société sans valeurs autres que la rentabilité financière, laissant subsister de profondes inégalités, à l’intérieur même des pays concernés ou dans le reste du monde, en compromettant le cadre de vie du fait de la pollution, en tenant l'homme dans une idéologie productiviste. Ce mouvement qui est la réaction de sociétés affrontées au problème nouveau de la croissance est particulièrement marquée dans les milieux intellectuels et spécifiquement étudiants. Il est caractéristique que les étudiants de sociologie dont l’une des fonctions est précisément de réfléchir l'organisation sociale et sur ses justifications ont été, pratiquement partout, à la pointe de ce mouvement de contestation.

En ce qui concerne le cas français, le seul qui nous intéresse ici, le mouvement prend naissance à la Faculté de Nanterre, inaugurée en 1963 pour déconcentrer une Sorbonne hypertrophiée. Cette localisation n'est sans doute pas le fait du hasard. Symbole de l'expansion universitaire qui est l'un des aspects de la croissance française, la Faculté de Nanterre a été érigée au milieu d’une immense bidonville où s'entassent les immigrés qui vivent dans des conditions difficiles. Elle symbolise ainsi les contrastes jugés insupportables d'une société qui ne se soucie que de profits et ignore l'homme et ses besoins. La première manifestation du mouvement de contestation est l'occupation, le 22 mars 1968, de la salle du Conseil de la Faculté par des étudiants d'extrême-gauche, conduits par un étudiant en sociologie, Daniel Cohn-Bendit qui a suivi avec intérêt le mouvement qui, depuis 1967, atteint les universités allemandes. A la suite de cette manifestation, ces étudiants révolutionnaires (anarchistes, trotskystes, maoïstes,...) se fédèrent au sein du *Mouvement du 22 mars*. Le but de ces étudiants est nettement politique et l'Université ne les intéresse guère. Il s'agit de lancer un mouvement qui, parti de l'Université, transformera la société en bouleversant ses structures, en jetant bas les valeurs de la consommation, en contestant l'Etat pour faire naître une société libertaire aux traits assez vagues où l'homme pourrait trouver individuellement son accomplissement au sein d'un ensemble où le pouvoir serait décentralisé, démocratiquement exercé et cesserait d'imposer à l'individu des contraintes insupportables qu'il s'agisse de celles de l'Etat, de la famille, de la religion, de la morale. Inspirés des thèses marxo-freudiennes du philosophe gemano-américain Herbert Marcuse et de l’Ecole de Francfort, ces étudiants rêvent en fait d'une profonde révolution sociale.

Si la réforme de l'Université leur paraît dérisoire et inutile, ils estiment cependant que le milieu universitaire constitue un point de départ utile pour gagner l'ensemble de la société. D'abord parce qu'il est constitué d'intellectuels dont l'activité est la pensée. Ensuite parce que les problèmes sont nombreux dans une institution conçue pour s'adresser à une mince élite et qui doit affronter une arrivée massive d'étudiants du fait de la démocratisation des études supérieures qui résulte de la croissance. Les amphithéâtres surchargés, le manque de contacts entre enseignants et étudiants, la passivité engendrée par des cours magistraux apparaissent comme autant de problèmes susceptibles de mobiliser les étudiants dans des mouvements de contestation contre l'institution universitaire. Mais si la grande masse des étudiants songe surtout à réformer celle-ci, ce n'est pas le cas des «gauchistes». Il s'agit pour eux non de transformer, mais de jeter bas l'institution universitaire tenue pour l'un des cadres de la société capitaliste. Dans cette optique leur but est de faire prendre conscience à la masse des étudiants du rôle que jouerait l'Université comme dispensatrice d'une forme de savoir qui préparerait ceux qui le reçoivent à exploiter les travailleurs au bénéfice des riches, à devenir les «chiens de garde du capitalisme». Le but ultime est de faire des étudiants des révolutionnaires qui se joindraient aux «travailleurs en lutte», non des syndicalistes attachés à la réforme de l'Université.

Cette stratégie, même si elle ne porte que sur des petits groupes minoritaires d'activistes, suffit à paralyser l'activité universitaire. Devant l'impossibilité d'assurer le déroulement normal des cours, le doyen de la Faculté des Lettres décide le 2 mai 1968 la fermeture de Nanterre. Cette décision va transporter le mouvement au centre de Paris et transforme l'agitation nanterroise en émeute parisienne. Le phénomène paraît avoir si peu de gravité que le Premier ministre Georges Pompidou quitte Paris ce même 2 mai pour un voyage de dix jours en Afghanistan. Ne pouvant développer leur activité à Nanterre, les étudiants «gauchistes» se transportent à la Sorbonne le 3 mai et en occupent la cour. A la demande du recteur, la police les en expulse, faisant 500 arrestations. Il en résulte une émeute qui dure une partie de la nuit, les manifestants dressant des barricades, la police faisant usage de gaz lacrymogènes et de matraques. C'est le début d'un processus de dégradation de la situation qui dure jusqu'au 10 mai : cortèges étudiants dans Paris, répression policière, le tout culminant le 10 mai dans une nuit d'émeute où de véritables combats de rues se déroulent entre étudiants et forces de l'ordre, où des voitures sont incendiées, des rues dépavées, des vitrines brisées. Lorsque le 11 mai Georges Pompidou revient à Paris, la situation s'est envenimée au point de devenir incontrôlable et les décisions libérales qu'il prend (réouverture de la Sorbonne, libération des étudiants emprisonnés) sont impuissantes à arrêter un mouvement qui va trouver des relais dans le monde politique et syndical.

Jusqu'au 11 mai, le mouvement étudiant s'est déroulé dans l'isolement le plus total. Le parti communiste condamne sévèrement les étudiants gauchistes de Nanterre (qui dénoncent le stalinisme en termes très vifs), les autres forces politiques sont déconcertées et rebutées par un désordre dont elles voient mal la signification et qui leur paraît disproportionné par rapport à son objet (les difficultés de l'Université). Quant à la masse de l'opinion elle est d’abord hostile à l'agitation étudiante, elle montre plutôt de la sympathie envers les manifestants en réaction a une répression policière qu'elle condamne. C'est cette évolution qui va donner à la crise étudiante une nouvelle tonalité. Le lundi 13 mai, les organisations syndicales, jusqu'alors très réservées déclenchement une grève générale et un défilé dans Paris […] pour protester contre la répression policière. Pour la première fois, dirigeants étudiants et syndicalistes défilent côte à côte à la tête d'un rassemblement et 200 000 personnes.

La phase sociale de la crise

Pendant que le général de Gaulle, qui refuse de considérer l'événement comme important, prend le 14 mai l'avion pour la Roumanie, l'attention est désormais portée sur le mouvement de grèves qui prend le pas sur le mouvement étudiant. Non que celui-ci ait cessé; les étudiants occupent progressivement leurs facultés où les cours s'arrêtent, remplacés par des «Assemblées générales» qui sont le lieu de fiévreuses discussions, où, selon les cas, on reconstruit le monde ou on réforme l'Université. Mais cette activité n'occupe plus le devant de la scène. En revanche, la vague des grèves qui va progressivement paralyser le pays durant la seconde quinzaine de mai revêt aux yeux des Français une autre gravité que le mouvement universitaire. Les grèves débutent le 14 mai à l'usine Sud-Aviation de Nantes, selon un scénario qui va bientôt devenir classique: les locaux sont occupés, le directeur et les cadres séquestrés. Le lendemain, la grève gagne les usines Renault de Boulogne-Billancourt sans que les syndicats l'aient déclenchée. Puis, progressivement, jusqu'au 22 mai, sans mot d'ordre national les grèves gagnent l’ensemble du pays, atteignant des millions de salariés et bloquant toute activité nationale.

Les grèves de mai 1968 revêtent un caractère inédit dans l'histoire sociale française et font davantage penser à un immense psychodrame qu'à un classique mouvement revendicatif. Ce sont des grèves spontanées que les organisations syndicales tentent d'encadrer a posteriori. Elles concernent tous les domaines d'activité, le secteur public et les entreprises privées, la fonction publique, comme les activités de service, les ouvriers les cadres. Leurs motivations sont nouvelles et les demandes d'augmentations de salaires y tiennent une place mineure à côté de revendications «qualitatives» très différentes d'un secteur à l'autre, d'une entreprise à l'autre, mais qui portent surtout sur les conditions de travail. Ce qu'exigent les grévistes, c'est souvent une modification des rapports dans l'entreprise qui donnerait aux salariés une responsabilité, qui remettrait en cause les liens hiérarchiques fondés sur l'autorité au profit de décisions collectives, qui prendrait en compte les aspirations des travailleurs à saisir la signification de leur travail. Revendications de type nouveau (qui n'excluent pas ici ou là des demandes classiques d'augmentation de salaires) qui traduisent les frustrations et les difficultés morales d'une société.

En face de ces caractères nouveaux de la crise sociale de 1968, le pouvoir et les organisations syndicales n'ont à apporter que des réponses classiques qui, de ce fait, paraissent sans effet et contribuent à donner le sentiment que la situation est insaisissable. Revenu de Roumanie, le 18 mai, le général de Gaulle annonce une reprise en main par la célèbre formule: «La réforme, oui, la chien-lit, non». En fait, la seule réponse qu'il donne aux aspirations des Français dans un discours prononcé le 24 mai est l'annonce d'un référendum qui paraît fort éloigné des préoccupations des grévistes et est sans aucun effet sur le mouvement. [Des négociations ont été engagées entre le Gouvernement et les syndicats]. Le 27 mai à l'aube, les négociations de Grenelle s'achèvent sur un accord qui prévoit une augmentation de 35% du SMIG, une augmentation de 10% des salaires en deux étapes, des droits syndicaux dans l'entreprise. Mais lorsque le secrétaire de la CGT soumet aux grévistes de Renault les Accords de Grenelle, il se heurta au refus de la «base» de les entériner et faire cesser la grève.

Le pouvoir semble avoir brûlé ses dernières cartouches et n'avoir plus rien à proposer, les syndicats ont démontré qu'ils ne contrôlaient pas le mouvement. La crise passe sur le terrain politique et atteint un régime qui parvient plus à contrôler la société qu'il est supposé diriger.

Le pouvoir gaulliste dans la tourmente

Le double échec du discours du général de Gaulle le 14 mai et des négociations sociales de son Premier ministre le 27 donne le sentiment d'une véritable vacance du pouvoir et dans les jours et les heures qui suivent des solutions alternatives sont proposées au peuple comme issue à l'impasse politique désormais révélée. C'est tout d'abord le 27 mai la virtualité révolutionnaire qui se manifeste. Deux des mouvements qui jouent dans la crise un rôle moteur, le syndicat étudiant UNEF [Union Nationale des Etudiants de France], et PSU [Parti Socialiste Unifié] convoquent au stade Charléty une grande manifestation qui a l’appui de la CFDT [Confédération Française Démocratique du Travail]. Les animateurs du mouvement de mai y affirment la possibilité d'une solution véritablement révolutionnaire. Ils semblent même avoir un leader à mettre à la tête du mouvement, Pierre Mendès France, présent à la manifestation de Charléty, mais qui reste silencieux.

Seconde solution qui se profile à l'horizon le 28 mai, de de la gauche non communiste. François Mitterrand [leader socialiste] constate la vacance du pouvoir et préconise pour y mettre fin la formation d'un gouvernement provisoire placé sous la direction de Pierre Mendès France, lui-même se déclarant candidat à la présidence de la République. Le lendemain, Pierre Mendès France fait connaître qu'il est prêt à exercer le mandat que lui reposerait la gauche tout entière. Mais ce même 28 mai, le parti communiste lance un appel à un gouvernement populaire dont nul ne sait exactement en quoi il consiste.

L'impression d'une vacance du pouvoir dont il est urgent de prévoir le remplacement est encore accentuée en cette journée du 29 mai par l'annonce de la disparition du général de Gaulle. Les rumeurs les plus folles courent sur cette disparition, depuis le suicide jusqu'au départ pour l'exil, sans oublier le retrait à Colombey. En fait, le général de Gaulle est allé à Baden-Baden où il a rencontré le général Massu, commandant des forces française en Allemagne. Les raisons de cette visite-demeurent toujours controversées: volonté de s'assurer de l'appui de l'armée au cas où les choses dégénéreraient? Crise de découragement? Goût de la mise en scène destinée à inquiéter l'opinion pour donner plus de portée au discours qu'il médite?

Quoi qu'il en soit, le 30 mai soir, après le Conseil des Ministres, le général prononce une allocution radiodiffusée qui est celle de la reprise en main. Il y annonce une série de décisions: sa volonté de se maintenir et de conserver le Premier ministre, la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue de nouvelles élections, sa détermination d’user de moyens exceptionnels au cas où la situation se dégraderait et il termine par un appel à l'action civique des Français afin de soutenir son action. Appel qui est aussitôt suivi d'effet. Une manifestation soigneusement organisée par les dirigeants gaullistes rassemble aux Champs Elysées entre 300 000 à 400 000 personnes, derrière les fidèles du Général, André Malraux, Debré, etc. Depuis le début mai, ce n'est pas la gauche qui est dans la rue, mais les amis du pouvoir. Alors que celui-ci semblait la veille au seuil de l’effondrement, la situation se retourne brusquement.

Le 31 mai, Georges Pompidou remanie son gouvernement dont sont exclus les ministres qui, à un titre ou à un autre, ont eu une responsabilité dans les événements, soit en raison de leurs décisions, soit pour n'avoir pas su les prévoir, soit pour avoir par leurs maladresses laisse la situation se dégrader. […].

Les élections de juin 1968 et la consolidation du gaullisme

La décision d'organiser de nouvelles élections a pour effet de couper l'herbe sous le pied des révolutionnaires. Du jour au lendemain, syndicats et partis politiques se consacrent aux échéances électorales, préparant la campagne et les listes de candidature et se gardant de tout ce qui pourrait apparaître comme une entrave au fonctionnement normal de la démocratie. La lassitude d’un vaste mouvement de défoulement collectif, mais qui paraît sans issue, les difficultés de l'existence quotidienne dues à la prolongation des grèves expliquent que le mouvement s'effiloche, que, durant le mois de juin, le travail et la vie quotidienne reprennent progressivement leurs jours. Du même coup, ceux qui entendent continuer le mouvement, étudiants gauchistes et syndicalistes qui dénoncent dans les élections une trahison, sont désormais isolés et sans prise sur une réalité sociale qu'ils ont déterminée un mois durant.

Les mesures symboliques prises à la mi-juin, dissolution de divers mouvements gauchistes, évacuation de l’Odéon et de la Sorbonne, sans susciter d'autre réaction que des protestations de principe, montrent que le mouvement de mai appartient déjà au passé.

La campagne électorale du mouvement gaulliste qui a pris le nom nouveau d'UDR (Union pour la défense de la République) est tout entière orientée autour de la volonté de maintenir l'ordre contre une conjuration dénoncée comme un « complot communiste» (contre la réalité). En revanche, les autres forces politiques sont nettement moins à l'aise. Seul le PSU fait campagne sur les thèmes propres au mouvement de mai. Mais le parti communiste et les centristes sont fort embarrassés et leur propagande tente tout à la fois de rassurer les électeurs en affirmant leur volonté de maintenir l'ordre et la légalité et de faire leur part à certaines des préoccupations qui se sont manifestées lors des grèves ou des mouvements étudiants.

A cette campagne, la réponse des électeurs sera sans ambiguïté. Les élections de 1968 apparaissent comme élections de la peur. Peur devant le désordre, la subversion, l'aventure, la remise en cause des avantages acquis grâce à la croissance. Sans doute cette peur est-elle celle de la majorité silencieuse qui ne s'est pas exprimée en mai et a assisté avec épouvante au basculement de la société et des pouvoirs établis. Mais elle est aussi celle de participants du mouvement de mai qui ont, comme d'autres, exprimé leurs aspirations ou leur mécontentement, et n'entendent pas pour autant aller trop loin dans une tourmente révolutionnaire, dont on ne sait où elle conduira. Le résultat du premier tour [comme du second] est un triomphe de la majorité [gaulliste] qui rassemble 46 % des suffrages, cependant que les communistes et les centristes perdent des voix, l'opinion les considérant comme complices du mouvement révolutionnaire ou complaisants à son égard.

Menacé d'effondrement fin mai 1968 par un mouvement de contestation qui ne le vise pas spécifiquement mais sur lequel il est sans action, le gaullisme remporte un mois plus tard une stupéfiante victoire, électorale, la plus spectaculaire depuis son arrivée au pouvoir en 1958, victoire qui constitue un record historique sans précédent dans le passé parlementaire et sans égal depuis lors. En apparence, il se trouve consolidé et le général de Gaulle peut se targuer d'avoir une nouvelle fois victorieusement franchi une passe difficile et dramatique. En fait, l'écrasante victoire électorale de 1968 soulève autant de problèmes qu'elle en résout. La «Chambre introuvable» de 1968 est constituée d'élus conservateurs, désignés par un électorat épouvanté, pour maintenir l'ordre contre les velléités révolutionnaires. Elle va se montrer sensiblement plus conservatrice que le chef de l'Etat et méfiante envers des initiatives qui apparaissent comme audacieuses. Par ailleurs, si le corps électoral a réagi massivement à la peur de voir compromis les acquis de la croissance, aucun des problèmes antérieurs à 1968 et qui avaient fragilisé le gaullisme et provoqué les déceptions électorales de 1965 et de 1967 n'est vraiment résolu. Les élections passées, les problèmes vont resurgir et il apparaît que l'Assemblée élue en 1968 constitue moins une aide pour le pouvoir qu'une entrave à un certain nombre de ses initiatives.

**Cours : Les années 1970, politique libérale, crise économique**

Textes :

* Jean-Paul Barrière, *La France au XXe siècle*, Paris, Hachette Supérieur, 2013, p.117-118
* Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. II, p.400

**La présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) : un bilan contrasté**

[Aux élections présidentielles de 1974 le « centriste » Giscard d'Estaing fut élu au second tour avec 50,8 %].

Une politique libérale ?

Le pouvoir se place au départ sous le signe d'une « société libérale avancée ». Le « style » du nouveau président se veut rajeuni et décontracté. Il nomme plus de femmes au gouvernement [...]. Parfois contre l'avis des élus de la majorité, la législation s'adapte : elle abaisse la majorité civile et civique de 21 à 18 ans; elle amplifie le divorce « par consentement mutuel » (1975) ; elle étend la *Sécurité sociale* et applique réellement la loi Neuwirth (1967) permettant la contraception. Enfin, la loi autorisant l’interruption volontaire de la grossesse (IVG), non remboursée, défendue par Simone Veil, est votée en 1975, grâce à l’appui des voix de gauche, malgré une violente campagne d'hostilité.

Il est vrai que l'opinion est beaucoup plus frappée par une série de réformes portant sur l'adaptation de la loi à l'évolution de la société et qui apparaissent comme autant des réponses aux manifestations qui se sont produites depuis 1968. [En 1974 est adopté l’abaissement] de 21 à 18 ans de l'âge de la majorité électorale ou civile. Acceptée par toutes les forces politiques, la réforme apparaît d'autant plus courageuse qu'elle crée 2 400 000 électeurs qui votent majoritairement pour la gauche. Il est vrai que, depuis 1968 et l'irruption de la jeunesse dans un rôle nouveau d'agent historique déterminant, elle était devenue inévitable. [D’autres mesures prises sous la présidence de Giscard concernent] les mœurs et où la législation, ouvertement violée ou tournée, apparaît en discordance avec la réalité sociale. Ainsi en va-t-il des textes adoptés en 1974 et 1975 sur la régulation des naissances qui donnent un statut légal à la contraception, sur le divorce par consentement mutuel, et surtout de la loi Veil de janvier 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse. Acquise au terme d'un débat ardent dans lequel interviennent les autorités morales et religieuses, qui ne s'achève positivement que grâce aux voix de l'opposition […].

L'enlisement dans la crise économique

L'ouverture européenne est encouragée par Giscard d'Estaing, inspirateur du système monétaire européen (SME et ECU). Mais la crise [économique de 1973-1974] s'approfondit : faible croissance, inflation à plus de 10 % l'an, fort déficit commercial, explosion du chômage. Les politiques menées sont contradictoires (relance, encadrement des prix, néoliberalisme). [Malgré la consolidation de la situation financière en 1981] la rigueur salariale, les conflits sociaux et l'aggravation du chômage entraînent l'impopularité du Premier ministre et du président [Giscard d’Estaing], dont l'image est par ailleurs ternie par des « affaires » et une certaine arrogance qui l'éloignent de la population.

**Cours : Les années 1980 : alternance socialiste, cohabitation, étatisme, libéralisme**

Texte : Serge Berstein – Pierre Milza, *Histoire de la France au XXe siècle. 1930-1958*, Paris, Perrin Tempus, 1991, vol. IIΙ, p.437-8, 443-447, 455, 457, 459

[En avril-mai 1981, le candidat de la gauche, le socialiste François Mitterrand, remporte les élections présidentielles avec 52% des voix au second tour, face à Giscard d’Estaing, le candidat de la droite. Pour la première fois depuis la fondation de la Ve République, en 1958, un Président de gauche gouverne la France]

L'alternance socialiste 1981

L'élection le 10 mai 1981 d'un président de la République socialiste fait figure de véritable tornade dans une Ve République gouvernée à droite depuis sa fondation 23 ans auparavant. La surprise se manifeste par des explosions de joie spontanée à gauche qui donnent lieu à des manifestations à la Bastille et dans un certain nombre de villes de province et par un accablement de la droite qui éprouve à la fois le sentiment qu'elle vient d'être frustrée d'un bien qui lui appartenait et que ses propres divisions en sont responsables. La stupéfaction n'est pas moindre dans les milieux financiers et l'effondrement de la Bourse contraint à la suspension des cotations. Enfin, une grande incertitude marque les milieux diplomatiques devant le sentiment que la France s'engage dans une aventure aux conséquences peut être incalculables.

L'installation officielle du président élu le 21 mai s'entoure d'une symbolique qui marque les intentions du nouveau chef de l'État. Outre les rites d'entrée traditionnels à l'Elysée, à l'Arc de Triomphe, à l'Hôtel de Ville de Paris, François Mitterrand innove en remontant la rue Soufflot, au cœur de ce Paris intellectuel qui a donné à la gauche un constant appui, pour se rendre au Panthéon, afin de déposer une rose sur les tombes de Jean Jaurès, de Jean Moulin et de Victor Schœlcher, plaçant ainsi le septennat qui s'ouvre sous la triple inspiration du socialisme, de la Résistance et de l'abolition de l'esclavage. Gestes et propos qui caractérisent à l'évidence les débuts du septennat. Le nouveau président entend opérer la rupture promise avec la situation précédente, proposer au pays les solutions socialistes préparées depuis longtemps par lui-même et ses amis politiques. [...].

[Le chef de l'État dissout l'Assemblée nationale et proclame des élections législatives. Les partis de gauche remportent aux élections de Mai 1981 une éclatante victoire].

Le changement

Le changement est d'abord perceptible au niveau de l'exercice même du pouvoir. Le président de la République prend, par rapport à son prédécesseur, une réelle distance par rapport aux problèmes quotidiens, laissant au Premier ministre et au gouvernement la responsabilité de la gestion des affaires courantes et se contentant de fixer des directions d'ensemble. Mais le gouvernement apparaît bien différent par le style de ceux qui l'ont précédé. Alors que les ministres avaient fini par se considérer moins comme des politiques que comme des techniciens chargés de gérer dans les conditions les plus efficaces et avec l'aide de hauts fonctionnaires politiquement neutres les problèmes de leur compétence, ce sont désormais des hommes politiques engagés, férus d'idéologie, qui gouvernent, et qui font connaître leur lecture politique des événements, leurs réticences devant certaines mesures prises, parfois leurs états d'âme. […]. L'élection présidentielle et les législatives de 1981 donnent cinq années à la gauche pour tenter son expérience sans qu'elle ait à redouter de voir son pouvoir mis en cause […]. La France devient en quelques mois un immense chantier où tous les aspects de la vie nationale font l'objet d'un réexamen et de propositions de réformes inspirées des conceptions idéologiques du Parti socialiste, même si certaines d'entre elles ont également pour objet de répondre à des besoins très réels d'adaptation de la société.

De l'idéologie comme de la solution socialiste à la crise relève la politique de nationalisation. Comme en 1945, l'idée selon laquelle seul l'État, à condition qu'il en ait les moyens, a la possibilité de sortir l'économie française de la recrudescence de crise, inspire l'urgence d'une mesure qui s'inscrit par ailleurs dans la conception selon laquelle il est légitime que les secteurs clés de l'économie française, commandant la prospérité de la nation, soient entre les mains de l'État qui la représente, pour servir l'intérêt général et non celui des seuls actionnaires. Selon ces vues, en septembre 1981, le gouvernement décide la nationalisation de cinq grands groupes industriels, les plus performants de l'économie française (Compagnie générale d'électricité, Compagnie de Saint-Gobain, Péchiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt), de deux compagnies financières (Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, Compagnie financière de Suez), et de 36 banques d'affaires dont les dépôts dépassent, pour chacune, un milliard de francs et, au total, représentent 95 % des dépôts nationaux.

Non moins fondamentales sont les lois de décentralisation […]. [La gauche] donne aux autorités élues des communes, départements et régions, c'est-à-dire les maires et les présidents des conseils généraux et régionaux le pouvoir de faire exécuter les décisions des assemblées qu'elles président, attributions jusqu'alors dévolues aux préfets. […].

Si nationalisations, décentralisation, planification constituent les grands axes d'une politique qui vise à donner à l'État, représentant de l'intérêt national, la maîtrise de l'avenir, c'est aussi la volonté de moderniser la société dans le sens de la justice, de l'humanisation, du respect des valeurs qui inspire l'ensemble des mesures destinées à modifier en profondeur le visage de la société française.

[Ainsi, sous la Présidence de Mitterand et des gouvernements socialistes des mesures seront prises visant, entre autres, à :

moderniser des équipements des hôpitaux et réduire l’inégalité de l’accès aux soins médicaux

abolir la peine de mort, supprimer les Quartiers de Haute Sécurité des prisons et adoucir le régime pénal

renforcer les droits des travailleurs dans l'entreprise et les moyens des comités d'entreprise, accroître la possibilité d'une expression directe et collective sur les problèmes du travail

aménager la législation, afin de favoriser les locataires par rapport aux propriétaires.

mieux adapter les universités aux nécessités du développement économique et social du pays.

 L'échec économique et le tournant de 1983

Dès l'automne 1981, avec la dévaluation du franc et la poussée du chômage, le Parti socialiste, dont la politique est fondée sur le principe keynésien d'une relance économique par le relèvement des bas salaires, des prestations sociales et des dépenses publiques, paraît s'acheminer à l'échec. […].

[Le gouvernement socialiste décide alors de mener une nouvelle politique économique, une politique de rigueur, qui comprend] : compressions budgétaires, redressement des comptes de la Sécurité sociale par l'instauration d'un forfait hospitalier, d'une contribution de 1 % sur les salaires des fonctionnaires pour combler le déficit de l'assurance-chômage [...] enfin et surtout blocage des prix et des salaires jusqu'à l'automne 1982 et strict contrôle [...]. De fait, si le gouvernement ne renonce pas à la lutte contre le chômage, il apparaît évident qu'il place désormais au premier plan le rétablissement des grands équilibres, l'accent étant mis sur le ralentissement de la hausse des prix, le redressement de la balance commerciale, la limitation du déficit budgétaire et l'allégement des charges des entreprises dont on attend en échange qu'elles reprennent leurs investissements. Toute la question est en effet de savoir si le plan de rigueur n'est qu'une parenthèse qui permettra de reprendre sur des bases plus saines la politique socialiste définie en 1981 ou s'il s'agit d'un tournant vers une conception libérale de la politique économique. [...]. C'est bien, en dépit des affirmations officielles, une nouvelle politique économique de nature libérale qui se met en place [à partir de 1983].

[Aux élections législatives de mars 1986, c’est les partis de droite que l’ont emporté. Ainsi, c’est un gouvernement de droite, avec à sa tête Jacques Chirac qui fut formée. Comme le Président de la République, François Mitterand, élu en 1981, était de gauche, pour la première fois sous la Ve République, un cas de « cohabitation » s’est produit, avec un Premier ministre de droite (Chirac) et un Président de la République de gauche (Mitterand)]

La cohabitation : une rupture libérale ?

C'est sous le signe du retour au dogme libéral que se met en place la cohabitation. [S’inspirant des politiques libérales menées aux Etats-Unis (Président Reagan) et en Grande-Bretagne (Premier Ministre Madame Thatcher), le nouveau Premier Ministre, Jacques Chirac, voulait mettre en œuvre un programme dont les principaux éléments étaient : dénationalisations, baisse des prélèvements obligatoires, déréglementation, défense de l'enseignement privé...]

Non sans analogie avec le dogmatisme et la précipitation de la politique socialiste en 1981, la nouvelle équipe entend mettre en œuvre le libéralisme dont elle fait son slogan avec un esprit de système qui va la conduire à prendre en tous domaines le contre-pied de l'ancienne majorité. […]. Le domaine privilégié est évidemment celui de la politique économique. Une loi prévoit la privatisation en cinq ans de soixante-cinq entreprises financières et industrielles, non seulement celles qui ont été nationalisées en 1982, mais aussi certaines dont la nationalisation date de 1945, comme la *Société générale*. Dès la première année, vingt entreprises sont ainsi promises à la privatisation. La mise en œuvre de celle-ci constituera un incontestable succès du gouvernement, la vente d'actions dans le public étant accueillie avec une grande faveur et faisant naître un « capitalisme populaire ». En revanche, la constitution de « noyaux durs » qui possèdent la majorité du capital sera vivement critiquée [...]. Ajoutées à la libération des prix et des produits industriels et à la suppression du contrôle des changes, ces mesures témoignent de la volonté de retour au libéralisme de la nouvelle majorité. Il en ira de même de la réduction des impôts [...] et de la diminution des dépenses publiques dans le budget de 1987 qui semble attester la volonté de désengagement de l'État.

La même inspiration concerne le domaine social. Le libéralisme inspire la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ou l'aménagement du temps de travail, mesures réclamées de longue date par les chefs d'entreprise, qui sont destinées à rétablir leur confiance et leur autorité et dont on espère une reprise de l'embauche. Enfin, l'électorat de la majorité applaudit bruyamment à toute une série de mesures particulièrement symboliques comme la suppression de l'Impôt sur les grandes fortunes, l'amnistie pour la fuite des capitaux, l’abrogation des mesures favorables aux locataires. Toutes ces mesures seront dénoncées par l'opposition comme témoignant de la volonté du pouvoir de défendre les intérêts des riches, des spéculateurs, des propriétaires [...].

[En matière d’immigration, le gouvernement de droit de Jacques Chirac rétablit] les contrôles et vérifications d'identité, renforce le contrôle d’immigration en faisant expulser sur décision administrative des étrangers en situation irrégulière, en renforçant les mesures pénales contre le terrorisme, en faisant construire de nouveaux établissements pénitentiaires. [...]

En d'autres termes, la période 1986-1987 n'est pas sans évoquer un dogmatisme libéral et conservateur constitue l'exact contrepied du dogmatisme socialiste de 1981-1982. Comme 5 ans plus tôt, la France devient un immense chantier où la nouvelle majorité s'applique à remettre en cause tout ce qu'avait fait la majorité précédente. Et comme en 1981-1982, cette politique va échouer face à son inefficacité, à l'exaspération d'une partie de l'opinion et à la renaissance de l'opposition socialiste.